



GESTION D'AIR ALGÉRIE
LE RAPPEL
À L'ORDRE
DE TALAI

Page 4



CIMENTERIE DE CHLEF
PLUSIEURS
BLESSÉS
DANS LA CHUTE
D'UNE GRUE

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3015 | Lundi 20 février 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, 20^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT
DE LIGUE 1 MOBILIS

LE CRB VEUT CONSERVER
SA BONNE DYNAMIQUE

Page 17



AGRESSÉS JEUDI PAR DES ÉTUDIANTS

LES ENSEIGNANTS D'ALGER 3 EN GRÈVE

Page 5



Les enseignants de la faculté des sciences politiques et des relations internationales de l'Université "Alger 3", ont tenu hier une assemblée générale afin de décider des démarches à suivre suite à l'agression dont ils ont été victimes jeudi dernier.

CHRISTIAN ESTROSI VEUT
OBLIGER L'ALGÉRIE À IMPORTER
DES POMMES

LA
PROVOCATION
DE TROP !



Page 4

ENLEVÉ À BISKRA
UN ENFANT
DE 4 ANS
LIBÉRÉ

Page 4

CONFECTION DES LISTES
ÉLECTORALES
BATAILLE
SOUTERRAINE
AU FLN



Page 3

VISITE D'ANGELA MERKEL À ALGER

PLUSIEURS DOSSIERS
ÉCONOMIQUES SERONT ABORDÉS

Page 3



6
casemates pour terroristes détruites par l'ANP dans la wilaya de Bouira.

10
hopitaux devraient être financés par des mécènes à travers le territoire national.

701
formulaires de candidature aux élections législatives du mois de mai déjà retirés.

SÉMINAIRE SUR "LA MONDIALISATION ET SON INFLUENCE SUR LA FAMILLE ALGÉRIENNE"

Un séminaire national sur "La mondialisation et son influence sur la famille algérienne contemporaine" se tiendra aujourd'hui à l'université Djillali-Bounaâma de Khemis-Miliana à Ain-Defla. Cette rencontre vise notamment à "mettre en évidence les fondements culturels de la famille algérienne ainsi que les influences exercées sur elle par la mondialisation sous toutes ses expressions", a indiqué D^e Nessissa Fatma-Zahra, présidente du séminaire.

La rencontre ambitionne également de débattre des orientations opportunes visant à assurer à la famille algérienne l'équilibre et la stabilité à même de lui permettre de jouer son rôle en tant qu'institution importante dans la construction sociale. Soutenant que "la famille algérienne a de tout temps fait l'objet d'influences qui l'ont affectées à divers niveaux", D^e Nessissa Fatma-Zahra a estimé que "ces influences se sont particulièrement exacerbées durant les quinze dernières années à la faveur des effets de la mondialisation". Cette influence a été telle que ce qui par le passé relevait des traditions est devenue aujourd'hui archaïque, la mondialisation constitue un véritable défi à la culture et à l'identité nationales. Plusieurs experts algériens prennent part à cette manifestation scientifique.



tion". Cette influence a été telle que ce qui par le passé relevait des traditions est devenue aujourd'hui archaïque, la mondialisation constitue un véritable défi à la culture et à l'identité nationales. Plusieurs experts algériens prennent part à cette manifestation scientifique.

LES BADISTES DU CASAM, DE MADALA ET LA PC RAFFLENT LA MISE



Les athlètes des clubs algérois de Mohammadia Casam, l'ASA Protection civile, ainsi que celui de Madala de Béjaïa se sont distingués, samedi dernier, au terme des phases finales du championnat d'Algérie de badminton, organisé à la salle omnisports du complexe sportif Rabah-Bitat de Bouira. Les athlètes de ces 3 clubs ont largement dominé la compétition qui s'est déroulée par équipes, seniors dames et messieurs. Meddal Sabri de Casam a remporté la 1^{re} place en simple messieurs. Le même club a remporté les 2^e et 3^e places de l'épreuve. En simple dames, la 1^{re} place est revenue à Mazari Linda de l'ASA PC d'Alger, tandis que les 2^e et 3^e places ont été remportées respectivement par Boukssari Hala de Casam et Ferdhoua Amel du club NRDB de Dar-El-Béïda. En double messieurs, la paire Belahouane Yacine-Boulmelh Rabah de ASA PC a battu en finale le duo Guelmoaoui Mohamed-Amine et Kessari Mustapha du même club, alors que la paire Khaledi Sami- El-Arbaoui Saïfeddine s'est adjugée la troisième place. Les Béjaïouies du club Madala, Chirifi Hakima et Chekkal Imane ont confirmé leur suprématie en double dames, alors que dans le double mixte, c'est le duo Meddal Sabri-Boukssari Hala de Casam qui a remporté le titre de champion de cette édition.

5^E ÉDITION DE LA FOIRE NATIONALE DE L'OLIVE ET DÉRIVÉS À BENI-AMRANE

Le coup d'envoi de la 5^e Foire nationale de l'olive et dérivés a été donné jeudi dernier, à Beni-Amrane, avec la participation d'une soixantaine d'exposants venus de différentes wilayas du pays. Une grande affluence de citoyens a été enregistrée pour l'ouverture de cette foire qui s'est tenue, trois jours durant, au complexe sportif de proximité de Beni-Amrane. La manifestation, organisée par la direction des services agricoles de la wilaya, en collaboration avec la chambre locale d'agriculture, et les services de la commune de Beni-Amrane, proposait plusieurs stands pour l'exposition des différents types d'olives, huile d'olives et dérivés, un parc d'unités de transformation oléicole, des plats culinaires cuisinés à l'huile d'olive, des miels, ainsi que des produits de l'artisanat local. Des représentants des différents dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes et des organismes financiers y étaient, aussi, représentés en vue de faire la promotion des incitations assurées par l'État, au profit des jeunes désireux d'investir dans les filières agricoles.

Cette foire nationale, qui s'est clôturée en récompensant les trois meilleurs producteurs d'huile d'olive, participe à la dynamisation de la filière oléicole, tout en assurant un cadre organisé pour la commercialisation d'huile d'olive.



ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

"Le succès de la bataille de l'avenir est tributaire de la préservation des acquis des générations successives. Nous sommes conscients et convaincus que notre peuple, dans toute sa composante et notamment sa jeunesse, est pétri d'un esprit nationaliste infatigable puisé dans les sacrifices de nos valeureux Chouhada."

D
I
X
I
T



UN BISTROT DE QUARTIER ÉTOILÉ... PAR ERREUR PAR LE GUIDE MICHELIN

Le coup de pub n'est pas volontaire mais Véronique Jacquet, la gérante du Bouche à oreille situé à Bourges aurait tort de s'en priver. Par erreur son restaurant s'est retrouvé pendant plusieurs jours dans la liste des établissements classés une étoile du guide Michelin. Les rédacteurs du guide Michelin avaient tout simplement confondu le petit bistrot de Bourges avec un autre restaurant portant le même nom mais situé lui à Boutervilliers dans l'Essonne. L'anecdote est d'autant plus cocasse que la clientèle est essentiellement composée d'ouvriers qui peuvent manger pour une dizaine d'euros. Et ceux-ci n'ont rien à redire sur la qualité du service.

UN CHAT-INFIRMIER PREND SOIN DES AUTRES ANIMAUX DANS UN REFUGE ANIMALIER

Radamenes, un petit chat noir adorable, se plie en quatre pour aider les autres animaux d'un centre vétérinaire de Bydgoszcz, en Pologne. Après avoir été ramené in extremis à la vie par les employés du centre vétérinaire, Radamenes leur rend la pareille en se blotissant contre, en massant, et parfois même en nettoyant les autres animaux qui se remettent de blessures et d'opérations sérieuses. Radamenes est ainsi devenu une attraction touristique locale, et les gens lui rendent visite au centre, afin de bénéficier de sa réputation de porte-bonheur.

IL ENVOIE SA COMPAGNE EN... GARDE À VUE POUR LA SAINT-VALENTIN

Un jeune homme d'une vingtaine d'années est parti sans payer d'un restaurant alors qu'il dînait avec sa petite amie le soir de la Saint-Valentin. N'ayant pas les moyens de payer l'addition, cette dernière a été emmenée au commissariat et placée en garde à vue. Les policiers voulaient savoir si elle n'était pas complice de son compagnon et si elle ne jouait pas les fausses victimes. Une rapide enquête a rapidement conclu de sa bonne foi et la jeune femme a été relâchée. Elle a annoncé qu'elle allait se séparer de son ami.

VISITE D'ANGELA MERKEL À ALGER

Plusieurs dossiers économiques seront abordés

La visite officielle de la chancelière allemande, Angela Merkel, à partir d'aujourd'hui à Alger, sera l'occasion de faire une évaluation des relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne et de renforcer les axes de partenariat pour une relation bilatérale économiquement dense.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La visite de Mme Merkel, sa deuxième en Algérie après celle de 2008, sera marquée notamment par la tenue de la 6^e session de la Commission mixte de coopération algéro-allemande et du forum d'affaires entre les entreprises des deux pays.

Elle intervient après la visite en janvier 2016 du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à Berlin, lors de laquelle les deux parties avaient identifié une trentaine de projets de partenariat à concrétiser à court et à moyen termes.

Plusieurs dossiers économiques seront ainsi abordés par les responsables algériens et leurs homologues allemands. Ainsi, outre la commission mixte algéro-allemande, une rencontre des opérateurs économiques qui rassemblera près de 70 hommes d'affaires allemands et une centaine d'opérateurs économiques algériens est également prévue mardi afin d'identifier et de cibler des projets susceptibles de faire l'objet de partenariat entre les entreprises des deux pays.

Un certain nombre de filières industrielles soutenant la politique de diversification économique en Algérie intéresse les entreprises allemandes dont particulièrement l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, l'énergie renouvelable, la chimie et l'industrie pharmaceutique.

Dans la filière mécanique, l'Algérie et l'Allemagne sont déjà liés par des partenariats tels ceux de la production en Algérie de véhicules de la marque Mercedes-benz entre le groupe allemand Daimler (société mère de Mercedes-benz), la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), le ministère de la Défense nationale (MDN) et le groupe émirati Aabar.

Il s'agit de trois sociétés mixtes algéro-germano-émiraties créées en 2012 pour

développer l'industrie mécanique en Algérie : Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPLMB) à Rouiba, Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (Safav) à Tialet et Société algérienne de fabrication de moteurs de marque Mercedes-Benz, Deutz et MTU à Constantine.

En outre, le constructeur allemand de véhicules Volkswagen a signé il y a quelques mois un protocole d'accord avec le concessionnaire automobile Sovac pour la création d'une usine de montage de véhicules de cette marque en Algérie.

Cette usine, qui sera implantée à Relizane, devrait entrer en production en juin prochain. Quatre modèles seront assemblés, à savoir Volkswagen Golf 7, Seat Ibiza, Skoda Octavia et Volkswagen Caddy avec une capacité de production de 12.000 unités/an pour la première année avant d'atteindre 100.000 véhicules/an après cinq années d'activité.

Un investissement de quelque 170 millions d'euros est nécessaire pour réaliser le projet.

"Ce partenariat permettra à l'Algérie d'être un pont d'exportation des véhicules de cette marque vers les pays du Maghreb, arabe et toute l'Afrique", esti-

ment les deux partenaires. Au total, plus de 200 entreprises allemandes activant dans différents secteurs sont implantées actuellement en Algérie.

Déficit commercial en défaveur de l'Algérie

L'Allemagne et l'Algérie coopèrent aussi dans les produits d'hélium, un gaz rare dont l'Algérie est l'un des producteurs et qui sert notamment dans l'industrie spatiale et la production de fibres optiques.

Mais sur le plan du commerce extérieur entre les deux pays, il est constaté un gros déséquilibre en défaveur de l'Algérie.

Sur l'année 2016, les échanges commerciaux entre les deux pays se sont établis à 3,07 milliards de dollars avec plus de 3 milliards de dollars d'importations algériennes auprès de l'Allemagne et près de 64 millions de dollars seulement d'exportations algériennes, soit un déficit de 2,94 milliards de dollars.

Les importations algériennes sont constituées notamment de biens d'équipement industriel et de biens de consommation, tandis que les exportations sont dominées par les hydrocarbures (pétrole et gaz) et les demi-produits.

L. B.

CONFECTION DES LISTES ÉLECTORALES

Bataille souterraine au FLN

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général du FLN, Djamal Ould Abbès, prépare les listes de candidatures du parti loin des yeux de la presse nationale. A l'hôtel Moncada le chef de file du vieux parti s'évertue, avec ses plus proches collaborateurs de la commission nationale de tri des candidatures installée il y a quelques jours, à faire le meilleur choix possible. Une mission qui est loin d'être une simple sinécure eu égard au nombre impressionnant de dossiers de candidatures. Pas moins de 6.200 dossiers de candidatures ont été déposés.

Un chiffre qui donne le tournis au secrétaire général du parti. Ce d'autant que parmi cette flopée de noms l'on retrouve des ministres, d'anciens ministres, des membres du bureau politique, des députés

en fin de mandat, d'anciens députés et même des enfants d'apparatchiks du parti. En effet, il se murmure que de nombreuses figures du parti voudraient placer leurs enfants dans les listes électorales. Et sur ce plan, des membres du bureau politique ne sont pas en reste. Ahmed Boumeïdi, Abdelkader Zahali, Bendaïda et Bouallègue, pour ne citer que ceux là, font des pieds et des mains afin que leurs enfants soient placés dans les meilleures positions possibles dans les listes électorales et ce, afin d'avoir de réelles chances de décrocher un siège dans la future APN. Djamal Ould Abbès a annoncé officiellement que 8 ministres ont retiré les dossiers de candidatures. Il s'agit, pour rappel, de Boudjemaâ Talai, Abdelkader Ouali, Tahar Hadjar, Ghania Eddalia, Abdelwahab

Nouri, Abdelmalek Boudiaf, Aïcha Tagabou et Abdesselam Chelghoum. D'autres ministres en exercice vont certainement faire de même dans les prochains jours si ce n'est déjà fait. En tout cas il y a une semaine Djamal Ould Abbès s'attendait à ce que certains membres du gouvernement manifestent leur intention à ce propos. Composée de 26 membres, la Commission nationale de candidatures est formée de ministres en fonction, d'anciens ministres et de membres du bureau politique du parti. Cette commission doit rendre sa copie, au plus tard, le 4 mars prochain car la date butoir de dépôt de candidature a été fixée pour le 5 mars. Mais l'on s'interroge dans les milieux du parti sur les réelles prérogatives de cette commission. Car d'aucuns doutent sur le fait

qu'elle soit la seule habilitée à faire le tri de l'ensemble des candidatures avant de finaliser les listes officielles avec lesquelles le vieux parti entrera en course lors des élections législatives prévues le 4 mai prochain. Il semble, à en croire en tout cas ces sources, que Djamal Ould Abbès aurait installé une commission restreinte parallèle semblable à un cabinet noir qui, elle, dispose de réelles prérogatives pour mettre au point toutes les listes électorales du parti. En vérité, cela ne serait pas une si grande surprise puisque les listes du parti ont de tout temps suscité un intérêt croissant de plusieurs centres décisionnels. Mais Djamal Ould Abbès aurait déjà démenti ces allégations arguant qu'il n'y a pas de "cabinet noir" au FLN.

K. H.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Appels à un vote massif

PAR IDIR AMMOUR

De plus en plus de pression à l'approche des élections législatives au sein des pouvoirs publics et la classe politique participante, qui ont peur, de voir les Algériens boudier les élections législatives de mai prochain. Ainsi le spectre de l'abstention aux prochaines élections législatives plane à ce niveau. Il semble inquiéter davantage ceux qui sont en course. Un peu plus de deux mois, nous séparant du jour "J", avant même le lancement officiel de la campagne électorale, ces derniers ont mis les bouchées doubles, en multipliant des recettes anti-boycott. Après les SMS, c'est l'ENTV et la Radio, et surtout les réseaux sociaux qui se lancent dans la mobilisation pour inciter les citoyens à voter. "Tous concernés par les prochaines élections", lit-on sur des affiches placardées un peu partout dans les lieux publics et même dans les autoroutes en rappelant la date de révision des listes électorales qui a débuté le 8 février et se poursuivra jusqu'au 22 du mois en cours. En parallèle avec cette opération, des annonces publicitaires sont diffusées à longueur de la journée sur la télévision et la radio. "Avoir une carte d'électeur est un acte trop facile et indispensable comme boire de l'eau", indique un flash publicitaire diffusé sur l'ENTV et la radio. Une manière de simplifier les choses aux citoyens. A travers ces pancartes publi-

taires, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales fait un rappel à l'ordre à l'adresse des citoyens en les invitant à s'inscrire ou à renouveler leurs carte d'électeur. Entre autres, le département de Bedoui multiplie ses rencontres sur le terrain pour sensibiliser davantage les citoyens sur l'acte de vote. Il fait des rencontres de proximité un plan anti-boycott. Ses actions s'étendent même à l'extérieur du pays. En vue de mobiliser la communauté algérienne établie en France à participer en force au prochain rendez-vous, une réunion de coordination des consuls généraux et consuls en France et en Europe a été tenue vendredi dernier par les deux secrétaires généraux du ministère des Affaires étrangères et celui de l'Intérieur, respectivement Hassene Rabei et Hocine Mazouz. "Les représentations consulaires devront (...) agir pour sensibiliser nos ressortissants sur l'importance de cette échéance électorale dans la consolidation des institutions de la démocratie et de l'Etat de droit", a indiqué un communiqué sanctionnant les travaux qui ont débuté jeudi à Paris au siège de l'ambassade d'Algérie en France. Du côté de la classe politique, tous les partis politiques participants, tels que le FLN, le RND, le RCD, le FFS, le parti El Moustakbal, le PT, le MPA, le pôle islamiste FJD, Ennahda, et le MEN, constitués en Alliance de l'Union pour Ennahda, la Justice et

l'Edification, ainsi que le MSP... ont appelé à une participation massive aux élections locales du 4 mai prochain, mettant en avant l'importance de ce rendez-vous électoral dans la concrétisation des réformes initiées dans le pays. Ce week-end, entre autres, l'Alliance était à Oran, selon l'Aps, où ses principaux responsables, et tout en soulignant que l'échéance du 4 mai constituait "une opportunité pour le changement vers un avenir meilleur". Le même discours a été servi par Abderrezak Mokri, président du MSP à Batna où il a rencontré ses militants. Considérant que les législatives représentaient une opportunité pour l'évolution de l'Algérie, Mokri s'est distingué toutefois en taçant certains de ses alliés de la CNLTD d'hier : "Le boycott auquel appellent certaines parties ne sert ni l'avenir du pays ni celui des partis politiques" a-t-il martelé. Pour le chef du MSP, la phase difficile que traverse actuellement le pays suite à la chute des cours du pétrole, ne saurait être surmontée sans l'implication effective de "toutes les forces agissantes du pays, décideurs y compris" au rendez-vous électoral du 4 mai 2017 et pour lequel il prône un vote massif. Amara Benyounés, de son côté, n'a pas raté l'occasion de fustiger l'opposition, y compris ceux qui appellent au boycott, comme Talaoui El Houriyet d'Ali Benflis.

I. A.

BAKHOUCHE ALLACHE INSTALLÉ AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Talai appelle à une gestion "transparente" d'Air Algérie

Bakhouche Allache a été officiellement installé, hier en qualité de directeur général de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée en présence du ministre des Transports, Boudjema Talai et de l'ancien P.-dg d'Air Algérie, Mohamed Abdou Bouderbala.

La gestion d'Air Algérie, qui fait face à des problèmes d'organisation, doit être "transparente", a déclaré hier le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai, soulignant que l'entreprise "se porte mal" sur le plan financier.

"Le nouveau directeur général par intérim doit rendre la gestion d'Air Algérie transparente. Tout doit être visible, pas uniquement les comptes, pour que cette entreprise historique reprenne son droit chemin et son développement", a déclaré le ministre lors de l'installation du nouveau directeur général par intérim de cette compagnie aérienne, Bakhouche Allache. Selon M. Talai "Air Algérie n'a pas de problèmes externes, ni de problèmes de marché ou de son environnement, et c'est l'essentiel pour une compagnie aérienne".

Néanmoins, a-t-il relevé, la compagnie fait face à de grands problèmes d'organisation :



Bakhouche Allache.

"Il y a des cadres de très bon niveau à l'intérieur de cette entreprise, de bons pilotes, de bons techniciens et de mécaniciens, mais au niveau du management, il n'y a pas d'équipe".

Dans ce cadre, M. Talai a considéré qu'"un directeur général, quel qu'il soit, ne peut gérer seul une compagnie de 10.000 personnes avec une flotte d'une cinquantaine d'avions s'il n'y a pas d'équipe autour de lui".

"Je note l'élément positif de cette désignation, c'est que M. Allache, qui totalise une quarantaine d'années d'expérience, est un enfant de la boîte et connaît ces problèmes. Donc, ça sera plus facile d'aboutir rapidement à un bon résultat", a avancé le ministre. Sur le plan financier, le ministre a sig-

nalé que la situation de la compagnie était défavorable : "C'est une entreprise, une société par actions, ce qui veut dire un bilan et en regardant le bilan d'Air Algérie, moi je vous dis que la compagnie se porte mal". Cette entreprise, a-t-il fait savoir, "est à la limite de perdre de l'argent et elle en perdrait si l'on ne fait pas toute une gymnastique avec le commissaire aux comptes pour faire des transferts de comptes et un système d'évaluation".

A ce propos, il a avisé que lorsqu'une compagnie commence à perdre son capital, ce sont de "mauvais signaux".

"Je ne parle pas uniquement du chiffre d'affaires qui avoisine les 80 milliards DA, mais si l'on regarde au niveau des charges, elles sont évaluées à 80 milliards DA", a-t-

il déploré. Rappelant que la compagnie a consacré d'importants investissements pour rajouter sa flotte, Talai a indiqué qu'Air Algérie est en mesure de rembourser ses dettes. "La compagnie doit se suffire à elle-même, elle ne doit pas compter sur le Trésor qui ne peut rien lui apporter (...)", a-t-il jugé.

A cet effet, il a mis l'accent sur les standards internationaux en matière de qualité, de sécurité et de rémunération pour améliorer le service public et augmenter la part de marché de ce transporteur aérien public.

"Il faut améliorer l'image d'Air Algérie (...) car aujourd'hui, nous sommes attaqués de toutes parts. Ils nous ont qualifiés de tout", a encore déploré le ministre.

De son côté, M. Allache s'est engagé à ne ménager aucun effort pour hisser la compagnie au niveau où elle doit être et pour qu'elle puisse mener à bien sa double mission : celle du service public et sa mission économique.

Présent à cette cérémonie d'installation, l'ex. P.-dg d'Air Algérie a souligné que la compagnie était "sur rails" et que les résultats du plan de modernisation viendront progressivement. Pour rappel, M. Allache a été désigné jeudi dernier, à l'issue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale d'Air Algérie, comme directeur général par intérim de cette compagnie aérienne nationale en remplacement de M. Bouderbala appelé à d'autres fonctions.

C. A.

CHRISTIAN ESTROSI VEUT OBLIGER L'ALGÉRIE À IMPORTER 20.000 TONNES DE POMMES FRANÇAISES

La provocation de trop !

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Christian Estrosi, président de la Région Paca (Provence-Alpes-Côte-d'Azur), a provoqué dangereusement avant-hier l'Algérie, en appelant les autorités françaises à "obliger" l'Algérie à importer la pomme des Alpes.

20 ET 21 FÉVRIER
L'APN participe au Congrès international de Doha

L'Assemblée populaire nationale (APN) participe, aujourd'hui et demain, à un Congrès international portant sur les "Approches des droits de l'Homme dans la confrontation du conflit dans la région arabe", a indiqué l'APS. Cet événement est organisé à Doha la capitale du Qatar qui accueille les travaux de ce Congrès.

L'APN sera représentée par le député, Nourredine Essed, lequel est le président de la Commission des affaires législative, légales et des droits de l'Homme au sein du Parlement arabe.

R. N.

En effet, dans un communiqué publié hier, samedi 18 février, Estrosi a saisi Bernard Cazeneuve, Premier ministre français, pour qu'il intervienne auprès des autorités algériennes, afin de permettre l'exportation de pommes des Alpes.

"Le marché algérien est totalement bloqué et plus aucun producteur de pommes des Alpes ne peut exporter sa production. C'est pourtant un marché stratégique qui représente plus de 40 % des ventes de pommes des Alpes", écrit Estrosi, ajoutant que "Le Premier ministre doit intervenir auprès de son homologue algérien en urgence sinon nos producteurs mettront la clé sous la porte !".

Il est, poursuit Estrosi, "absolument indispensable qu'un quota de 20.000 tonnes de pommes des Alpes minimum, soit 15 millions de chiffre d'affaires, soit instauré dès dimanche par les autorités algériennes".

Christian Estrosi est en effet notoirement connu pour ses positions extrêmement

controversées au sujet de l'Islam et de l'immigration. L'ancien maire de Nice s'est également distingué plus d'une fois par une hostilité affichée avec fierté vis-à-vis de l'Algérie. En 2012, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, Christian Estrosi avait terminé un discours prononcé devant les anciens combattants et harkis en clamant haut et fort "vive l'Algérie française". Loin de s'en excuser, Estrosi avait affiné par la suite ses propos en affirmant qu'il n'avait pas "à faire de devoir de repentance à l'égard de l'œuvre civilisatrice de la France avant 1962". Rien que ça.

Durant l'été 2014, Christian Estrosi, à l'époque maire de Nice, avait introduit un arrêté municipal interdisant "l'utilisation ostentatoire" de drapeaux étrangers. La cible d'Estrosi était alors à peine voilée. L'arrêté a été pris le 30 juin, juste avant le match Algérie-Allemagne durant la Coupe du monde de football durant la

campagne épique de l'équipe algérienne. La justice administrative française a eu beau suspendre l'arrêté pour son "caractère non proportionné", Estrosi avait dans un premier temps refusé de le retirer. Malgré ses positions anti-algériennes fermement ancrées, voilà qu'aujourd'hui Christian Estrosi vient attendre de l'Algérie qu'elle importe les pommes des Alpes afin de sauver les producteurs de sa région de la faillite.

Le ton du communiqué du président de la région Paca n'est pas celui d'une partie en position de faiblesse. Christian Estrosi ne semble pas demander l'aide de l'Algérie, il l'exige. Avec un compte à rebours. Le communiqué de Christian Estrosi intervient la veille de la réunion du gouvernement, prévue ce dimanche 19 février, pour fixer les quotas d'importation, ce qui peut être considéré comme une pression politique sur les autorités algériennes.

R. R.

ENLÈVEMENT À BISKRA

L'enfant de 4 ans libéré

Les forces de la sûreté de la wilaya de Biskra ont libéré avant hier, un enfant de 4 ans des mains de son ravisseur, a indiqué hier un communiqué

de ce corps sécuritaire. L'enfant a été, précise le communiqué, libéré le même jour de son enlèvement à la cité des Moudjahidines, dans à la commune d'EL-

Feidh. L'auteur présumé de ce kidnapping a été arrêté dans la même commune par les éléments de la sûreté de wilaya.

R. N.

AGRESSÉS JEUDI PAR DES ÉTUDIANTS

Les enseignants d'Alger 3 en grève

Les enseignants de la faculté des sciences politiques et des relations internationales de l'Université "Alger 3", ont tenu hier une assemblée générale afin de décider des démarches à suivre suite à l'agression dont ils ont été victimes jeudi dernier.

PAR INES AMROUDE

Les professeurs ont été agressés par un groupe d'étudiants au cours de la réunion d'installation d'un bureau du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes).

Le représentant du Cnes, Mohamed Rezieg, était de bonne heure hier à la fac. S'il est encore perplexe quant à la suite des événements, il reste par ailleurs déterminé à engager toutes les procédures nécessaires pour éclaircir cette affaire.

"Nous allons nous réunir aujourd'hui pour mettre au clair certains points. Nous avons réussi à identifier quelques étudiants impliqués dans l'agression, certains font partie de l'Union générale des étudiants algériens" précise le professeur Rezieg.

Les présumés agresseurs, rapporte l'interlocuteur, sont "de bons amis au recteur de l'université, Rabah Cheriat et le responsable des œuvres sociales Hamid Alouane. Ces mêmes responsables, qui essaient de colporter de fausses informations sur l'agression en déclarant dans de nombreux médias qu'il s'agissait d'une bagarre entre



Grave dérive dans une enceinte où seul le savoir doit prévaloir.

professeurs", tient à clarifier le professeur Rezieg. Les enseignants blessés lors de l'agression, ont déposé plainte aujourd'hui contre leurs agresseurs dont "certains sont des étudiants de l'Ecole des sports", explique l'interlocuteur. Du côté des étudiants, l'ambiance était tendue ce matin. Pendant que les professeurs s'entretenaient en amphis, les étudiants, désespérés tentaient de comprendre comment les choses ont pu dégénérer à ce point.

"Comment peut-on se faire manipuler de la sorte et commettre l'irréparable" s'interroge une étudiante. Celle-ci est d'autant plus outrée par la situation que l'un des accusés fait partie de la même association estudiantine qu'elle.

"Nous avons de bons rapports avec nos professeurs, si certains mafieux sont impliqués dans cette barbarie, ces derniers ne nous représentent nullement" se défend

l'étudiante. Certains renvoient cette agression à de la manipulation, d'autres à "une association de malfaiteurs" soutenue par des personnes bien placées, etc. Mais ce ne sont que des hypothèses, pour le moment beaucoup de questions restent sans réponses.

es. Par ailleurs l'intégrité de leurs professeurs n'est jamais remise en cause. Ils étaient tous là, en nombre, pour les soutenir. Après plus d'une heure de délibération le verdict est tombé : une grève de trois jours des professeurs de sciences politiques, effective à partir du 20 février. Celle-ci sera renouvelée si les revendications des enseignants ne sont pas prises en compte, affirme Louisa Aït Hamadouche enseignante en gestion des conflits.

"Nous demandons que les étudiants accusés passent en conseil de discipline, et qu'une enquête ministérielle soit ouverte dans les plus brefs délais" ajoute l'enseignante.

Enfin les enseignants tiendront une autre assemblée jeudi prochain. Si leur tutelle, à savoir le ministère de l'Enseignement supérieur, n'aura pas pris des engagements dans cette affaire au cours de la semaine, "la grève se poursuivra", conclut Louisa Aït Hamadouche.

I. A.

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Des enseignants ferment une route

La fermeture des routes à Tizi-Ouzou n'est visiblement plus l'apanage de villageois ou de jeunes chômeurs. Des enseignants de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou s'y mettent aussi pour se faire entendre. Hier, ils ont procédé à la fermeture de l'axe routier longeant le campus Hasnaoua pour réclamer l'achèvement de leur programme de 244 logements. Cette action intervient une semaine après que les mêmes enseignants aient tenu un rassemblement devant l'université pour interpellier les autorités à ce même sujet. En vain.

Sur des banderoles accrochées à l'entrée de l'université, on pouvait lire : "Fonctionnaires de l'université délaissés, rendez-nous notre dignité", "Non à l'augmentation des prix de nos logements", "Le FNPOS est un droit pour tous", "Monsieur le wali, un peu de considération ! On demande nos clés depuis 10 ans".

R. N.

DIFFICULTÉS ET ATTENTES DES CHEFS D'ENTREPRISE

Un rapport prochainement transmis à Sellal

PAR RANIA NAILI

Face à la crise pétrolière, "nous n'avons pas été assez rapides à diversifier notre économie". Ce constat est de Samy Boukaïla, l'un des fondateurs du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), s'exprimant, hier, à l'émission l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Faisant part de l'élaboration d'un rapport qu'il envisage de porter à la connaissance du gouvernement et résultant des nombreuses rencontres organisées avec des chefs d'entreprise et des dirigeants d'associations patronales dans le pays, M. Boukaïla le présente comme "un outil visant à promouvoir une économie productive et à améliorer le climat des affaires".

Dévoilant quelques-uns des aspects traités dans ce document, il y cite des problèmes "d'écrits et mis en évidence" par des associations professionnelles et patronales relatifs, par exemple, au financement de l'économie, à la qualité de la formation professionnelle, à la complexité du système fiscal, "qui gagnerait, relève-t-il, à être simplifié ainsi qu'à la bureaucratie, qui freine la dynamique économique par des procédures qui n'ont pas lieu d'être".

Du nouveau modèle de croissance élaboré par le gouvernement, il déclare souhaiter et trouver "une liste de réformes et un plan d'action précis, de même qu'un strict suivi de son exécution, de manière à ce que ce qui a été instruit soit véritablement traduit sur le terrain".

Pour que tous les partenaires économiques fassent des efforts dans la voie d'une relance économique, il faudrait, considérer-t-il, que "l'État crée les conditions idoines pour accomplir ces derniers, mobiliser autour d'un projet national de croissance et de développement est une priorité".

Réduire les importations, afin de diminuer les dépenses publiques, le fondateur de Care taxe cette idée de "contreproductive". Pour lui cette diminution devrait se faire par le biais des forces du marché, d'une augmentation des investissements et la production de produits de qualité "de niveau mondial et exportables".

M. Boukaïla tient, d'autre part, à mettre un bémol au souhait des opérateurs algériens d'investir un marché africain "beaucoup

plus sophistiqué que le nôtre, dans lequel ils se proposent de déverser leurs surplus de production".

Pour lui, il serait préférable, au contraire, d'y pénétrer dans une logique de partenariat "intelligent", prenant en compte un développement et es intérêts communs.

R. N.

SONELGAZ

Le e-paiement lancé le 5 mars

Le paiement des factures d'électricité et de gaz sur Internet sera effectif le 5 mars prochain. "Nous avons fixé la date du 5 mars pour signer le protocole d'accord afin de lancer officiellement le e-paiement", a indiqué Mustapha Guitouni, P-dg de Sonelgaz, lors d'un point de presse tenu à Constantine. Les abonnés de Sonelgaz pourront ainsi payer leurs factures en toute sécurité et sans se déplacer. Ça évitera aussi "les retards de paiement" a-t-il dit. Mustapha Guitouni a, en outre, affirmé que son entreprise "ne prévoit aucune augmentation des tarifs d'électricité ou de gaz", tout en niant les allégations sur une hausse sensible des dernières factures. "Tout est informatisé, ce qui veut dire qu'il n'y a plus de risque d'erreurs" a-t-il dit.

Même si le problème des dettes est toujours d'actualité, Guitouni estime qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. "Nous avons 60 milliards de dinars de dettes dont 50 % chez le public. Nous accordons toutes les facilités pour payer les montants en tranches", relève-t-il. Questionné sur l'énergie solaire, M. Guitouni a affirmé que "le plus important dans la réalisation de la centrale de 4.000 mégawatts est le lancement d'usines spécialisées dans la production de panneaux voltaïques afin de concrétiser un projet d'intégration dans le long terme".

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Six casemates détruites à Bouira

Six casemates pour terroristes ont été détruites, le 18 février, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Bouira, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

En outre, deux obus et un canon de fabrication artisanale ont été détruits par des unités de l'ANP, dans la wilaya de Boumerdes.

Par ailleurs, huit narcotrafiquants ont été appréhendés par un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie

nationale, qui ont saisi un kilogramme de cocaïne.

Par ailleurs onze contrebandiers ont été arrêtés, avant-hier, par des détachements combinés de l'ANP au sud-est et à l'extrême sud du pays, a indiqué également hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Huit de ces contrebandiers ont été appréhendés à bord de deux camions chargés de 8.535 unités de différentes boissons, à El-Oued et Ouargla, tandis que trois autres ont été arrêtés à Tamanrasset

et à In-Guezzam, où le détachement combiné de l'ANP a saisi un camion, six véhicules et six détecteurs de métaux.

53 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été également appréhendés à Tamanrasset, Tlemcen, Béchar et Adrar, alors que des tentatives d'émigration clandestine de 36 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, avaient été déjouées par des unités des gardes-côtes de la wilaya d'Annaba.

R. N.

LA PRODUCTION OLÉICOLE EN NET REcul

L'Algérie à la traîne

La production oléicole est en baisse. A peine 50.000 tonnes sont réalisées par an, ce qui place l'Algérie en bas du tableau. A l'inverse, les autres pays voisins arrivent à exporter. Pourtant, les professionnels affirment que le pays dispose d'atouts et ne manque pas de potentiel.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Algérie reste ainsi un pays mal classé alors que ses rivaux, comme la Tunisie et le Maroc ont commencé à se placer dans les marchés à l'extérieur. Qu'est-ce qui explique cette tendance à la déprime pour un secteur censé devenir le pétrole de demain ? Aziz Hamdi, un professionnel du secteur et organisateur du salon international de l'oléiculture explique que "le marché algérien ne couvre pas les besoins locaux".

Il révèle que "la production actuelle qui ne dépasse pas les 50.000 tonnes est loin de répondre aux attentes de la consommation contrairement à la Tunisie qui produit près de 300.000 tonnes". Cet opérateur déplore également "l'absence de standards dans la production" et d'ajouter que "le secteur reste à la merci du mode artisanal de cueillette ou d'extraction". Si l'Espagne,

l'Italie et la Grèce restent en tête du peloton de la production mondiale, c'est que ces derniers, expliquent d'autres spécialistes du secteur, "ont mis sur les nouvelles techniques qui ont révolutionné les pratiques anciennes".

Des milliers d'hectares sont actuellement exploités actuellement pour augmenter la productivité et exporter l'essentiel de la production vers les marchés traditionnels. Pour l'Algérie, il reste à exploiter l'immense potentiel dont elle dispose actuellement avec 30 millions d'oliviers. Soit deux fois ceux dont disposent la France et l'Italie. "Nous avons une variété de l'olivier qui s'appelle Bechloul qui reste la variété qui a une grande qualité nutritive et gustative à la fois" souligne Aziz Hamdi qui précise que "chaque hectare peut disposer de 200 arbres". Or en Algérie, on ne peut planter qu'entre 80 et 100 hectares pour obtenir un rendement intensif. C'est



peu d'ailleurs face aux concurrents européens. Il faudra donc que l'État mise sur une véritable industrie tout en soutenant les efforts des petits producteurs qui arrivent juste à produire pour des régions de leur proximité. L'Algérie peut également saisir sa chance dans l'entrée de la Chine comme un grand pays consommateur de l'huile d'olive. Pour cela, les opérateurs du secteur exhortent les autorités à "la labellisation du produit, un

étiquetage avec un emballage conformes". Ces sont les normes actuelles qui permettent en effet d'être agréé auprès du Laboratoire international de l'oléiculture et de ce fait c'est un visa pour l'exportation. Sur le plan local, les recommandations sont les mêmes. Il faut produire pour augmenter le seuil de la consommation de l'Algérien qui ne dépasse pas les 14 litres par an. C'est là le vrai défi.

F. A.

EN 2016

Plus de 500.000 visas Schengen délivrés aux Algériens

PAR RAYAN NASSIM

Avec plus de 1.500 demandes de visas par jour, et plus de 400.000 visas, court et long séjour, délivrés aux Algériens en 2016, l'Algérie arrive en 2e position en termes d'obtention de visas pour la France. "Nous avons délivré, par l'intermédiaire de trois consulats fédéraux français en Algérie 440.000 visas. Pour la France, l'Algérie est le premier pays au monde s'agissant de la délivrance de visas", a déclaré à la presse, l'ambassadeur de France en

Algérie, Bernard Emié.

Ce chiffre avoisine celui de 2015, et la facture pour les frais financiers s'est élevée à 115 milliards de centimes, selon l'ambassadeur français qui précise que 40.000 demandes ont été refusées.

Pour rappel, selon un rapport établi par le ministère de l'Intérieur français et publié sur son site internet en 2016, l'Algérie est le deuxième pays à avoir bénéficié du plus grand nombre de visas touristiques pour la France derrière la Chine. Ce sont au total, 422.684 visas qui ont été octroyés aux

Algériens en 2015, en hausse de près de 90.000 par rapport à l'année précédente (334.773 en 2014 et 230.000 en 2013).

La délivrance de visas de long séjour progresse également (4,3 %). Ce chiffre de plus de 400.000 visas délivrés, place les Algériens en 2e position après les Chinois qui ont obtenu en 2016 plus de 820.000 visas d'entrée en France, et avant les Marocains qui arrivent en 3e position avec plus de 250.000 visas octroyés. Quant à nos voisins tunisiens, ils pointent à la 8e position avec plus de 116.000 visas

accordés. Au total, c'est pas moins de 3,2 millions de visas qui ont été délivrés par la France en 2016, ce qui fait de l'Hexagone le pays qui a octroyé le plus de visas au niveau de l'UE, suit l'Espagne en 2e lieu, la Belgique en 3e position et l'Allemagne à la 4e place.

Enfin, selon le bilan 2016 de l'UE, 553.000 Algériens ont obtenu un visa Schengen pour entrer dans l'un de ses pays membres.

R. N.

SIDI-BEL-ABBES

Une famille sauvée d'une asphyxie au gaz

Trois personnes d'une même famille ont été sauvées, durant la nuit de samedi à dimanche, d'une mort par asphyxie au gaz, au niveau d'un appartement situé dans la cité de Sidi-Djilali au centre-ville de Sidi-Bel-Abbès a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. Alertés par des voisins suite au dégagement d'une forte odeur de gaz provenant de l'habitation, les sapeurs-pompiers se sont dépêchés sur les lieux. Les trois victimes, à savoir les parents et leur enfant âgé de 5 ans ont été évacuées en urgence au CHU Dr-Hassani-AEK. Le couple et leur enfant ont été pris en charge par l'hôpital selon la même source qui appelle par là-même à la prudence en cette période hivernale.

R. N.

PROTECTION DE LA FAUNE

3.071 oiseaux migrateurs recensés à Adrar

Quelque 3.071 oiseaux migrateurs ont été recensés cet hiver dans la wilaya d'Adrar, grâce au programme engagé pour la protection de la faune.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de recensement des oiseaux migrateurs ayant élus domicile dans les zones humides et destinée à enrichir la banque de données de l'organisation mondiale

de la vie sauvage, a indiqué le conservateur des forêts d'Adrar.

Le recensement de 24 races de volatiles (le tadorne varscarca, la cigogne, la tadorne de Belon et le canard souchet), a été mené en janvier dernier au niveau des huit zones humides d'Adrar, dont deux classées mondialement, telles les sebkhas de Timi, Tmentit, Timimoun et Ouled-Saïd.

Les oiseaux migrateurs font partie, des

espèces faunistiques et floristiques, enrichissant la biodiversité locale et dénotant de la bonne santé de l'écologie et l'écosystème en Algérie.

La conservation des forêts a profité de cette opération de recensement, pour organiser des activités de sensibilisation en direction des clubs verts sur l'importance de protéger la faune et la flore.

R. N.

PROJET DE FERMES PILOTES

Dounia Parc sélectionné

Dounia Parc va abriter des fermes pilotes, un projet lancé par la wilaya d'Alger destiné à faciliter l'aménagement d'espaces de loisirs et la production d'arbres.

La wilaya d'Alger a confié ce chantier à un bureau d'études du Bneder dont le directeur a indiqué que cet espace de 156 ha est également idéal pour développer la

plantation d'agrumes, d'oliviers et de plantes odoriférantes et médicinales

Dounia Parc va bénéficier d'une protection destinée à lui garantir une protection biologique. Il est rattaché au programme de fermes pilotes pionnier en Afrique, une expérience qui, si elle réussit, sera généralisée à travers le territoire national. Pour des projets similaires, 23 parcs ont été retenus

à Reghaïa, Rouiba, Dely-Ibrahim, Khrassia et Chéraga notamment. La wilaya d'Alger vise à réaliser un plan stratégique d'aménagement à l'horizon 2035, pour éviter la mitoyenneté urbanistique qui génère une pression sur la population, la précisée le directeur du bureau d'études en charge du projet.

R. N.

1^{ER} FORUM ARABO-ALLEMAND DU NUMÉRIQUE

Les entreprises algériennes conviées à Hanovre

L'organisme allemand de coopération euroméditerranéenne - EMA - convie les entreprises algériennes à participer au premier forum arabo-allemand du numérique dans le cadre du CeBIT 2017 prévu le 21 mars à Hanovre en Allemagne.

PAR AMAR AOUIMER

Les différents participants auront l'occasion de s'informer sur le développement des secteurs de l'informatique dans le monde arabe, de partager les expériences avec d'autres participants et de faire des contacts avec de potentiels partenaires commerciaux. Le passage au numérique est en très forte progression dans le monde arabe. Au Maghreb et au Proche-Orient, l'accès à l'Internet passe de plus en plus par le smartphone.



Toutefois, les différences entre les pays sont assez importantes. Alors qu'au tournant du millénaire, la construction des réseaux mobiles apparaissait au premier plan, d'ores et déjà, les opérateurs de téléphonie mobile et les fournisseurs internet développent de nouvelles capacités de transmission vers les 3 et 4G. Le secrétaire général de l'EMA, Abdelmadjid Layadi, indique que "dans ce contexte, on voit apparaître des start-up aux nouveaux modèles commerciaux de la Tunisie aux pays du Golfe en passant par l'Égypte, la Jordanie et le Liban. Que

ce soit dans le domaine de l'éducation, la santé, la finance, les transports ou la logistique – les start-up de la région EMA profitent des avantages du passage au numérique de manières multiples et dans des secteurs variés. Cette mutation vers le numérique dans le monde arabe sera ici analysée de plus près. Les thèmes traités lors des débats iront des conditions-cadres aux évolutions des infrastructures en passant par la construction des hubs régionaux – points très importants dans le passage au numérique de l'économie de l'Afrique du Nord et du

Proche-Orient. La discussion sera enrichie par les perspectives en matière de politique de développement du ministère fédéral pour la coopération économique et le développement (BMZ)", soulignent les organisateurs.

Ce forum est gratuit et il ne sera pas demandé de frais d'inscription aux participants. Cependant, vu la forte demande, les membres de l'EMA et ses partenaires seront considérés comme prioritaires. Les entreprises algériennes peuvent participer à cet événement après avoir envoyé le formulaire d'inscription dûment rempli et avoir reçu une confirmation d'inscription de la part des promoteurs de ce forum.

Les organisateurs de cet événement convient les participants à devenir sponsor du 1er Forum arabo-allemand du numérique organisé par le BMZ, CeBIT et l'EMA. Le "package Sponsoring" offre la possibilité de prendre la parole durant le forum et d'insérer un logo dans le flyer et le website du forum ainsi que sur le matériel de conférence.

A. A.

COOPÉRATION ALGÉRO-SAUDIENNE

Les projets d'investissement communs ne reflètent pas les potentialités économiques des deux pays

PAR RIAD EL HADI

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouhouareb, a estimé que les projets d'investissement concrétisés entre l'Algérie et l'Arabie saoudite entre 2002 et 2015 ne reflètent pas les potentialités des deux pays dans divers domaines économiques. Lors d'une conférence de presse co-animée avec le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, Madjed Abdullah Al Qassabi à la fin de la 12^e session de la commission mixte, M. Bouhouareb a indiqué que "le montant des 16 projets enregistrés entre 2002 et 2015 s'élevait à 416 millions USD, un chiffre qui ne reflète pas les capacités et

les potentialités des deux pays et leur volonté politique à promouvoir leur partenariat".

Concernant la création d'une joint-venture pour le développement, l'exploitation, la valorisation et la commercialisation du phosphate de la nouvelle mine de Djebel-El-Ank (sud de la wilaya de Tébessa) entre le holding saoudien Radiola et Asmidal, relevant du groupe industriel des mines (Manal), Bouhouareb a affirmé qu'il était encore tôt d'évoquer le coût du projet.

"L'accord a été signé hier (mercredi, ndlr) et le projet fera l'objet d'une étude profonde par un bureau international qui

évaluera la demande de la partie algérienne et les objectifs attendus par la partie saoudienne pour déterminer après le volume de l'investissement, les secteurs et la superficie nécessaire".

Huit mémorandums d'entente et accords de partenariat économique ont été signés mercredi à Alger entre des entreprises algériennes et saoudiennes à la faveur d'une rencontre d'affaires.

Les accords portent essentiellement sur les industries de transformation du phosphate, de production d'engrais, de papier et la gestion des structures de santé ainsi que les prestations hôtelières et la maintenance.

A une question sur le financement de l'économie nationale, Bouhouareb a indiqué que l'Algérie "n'a pour le moment pas besoin de recourir à l'endettement mais peut-être que nous pourrions y réfléchir pour certains projets dont la faisabilité est avérée".

De son côté, le ministre saoudien du Commerce et de l'Investissement, Madjed Abdullah Al Qassabi, a indiqué que "le groupe agroalimentaire Almarai a convenu avec des entreprises algériennes du même domaine d'une étude de faisabilité et d'un examen des opportunités d'investissement".

R. E.

CRÉATION D'UNE FILIALE DE SONATRACH À LONDRES

Motivée par des marges bénéficiaires encourageantes

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué que la création, en 1989, de la filiale de Sonatrach à Londres pour la commercialisation du gaz vers l'Europe était motivée par les marges de bénéfice intéressantes et le déficit en matière d'approvisionnement et de capacités d'importation. Dans une réponse à une question orale du Conseil de la nation, lue en son nom par la ministre chargée des relations avec le parlement Ghania Eddalia, le Premier ministre a précisé que la création de la Sonatrach Pétrolier Corporation (SPC), filiale basée à Londres du groupe Sonatrach s'inscrivait dans le cadre de la stratégie nationale pour la commercialisation des hydrocarbures à l'étranger.

La création de la filiale de Londres visant la commercialisation du gaz en Europe était motivée par les marges bénéficiaires très encourageantes et par le déficit en matière d'approvisionnement et de capacités d'importation. Répondant à l'interrogation sur la finalité de la création d'une filiale de Sonatrach dans la capitale du roy-

ume britannique, Sellal a précisé que cette structure active essentiellement dans le secteur du commerce et du shipping des hydrocarbures. "Elle achète les produits pétroliers à Sonatrach pour les commercialiser dans toutes les régions du monde". La flotte de cette filiale est composée de deux grands GPlers : Reggane et Djanet avec une capacité de 84.000 m³ chacun et trois autres, Adrar, Ghoud-Enouss et Hassi-Messaoud d'une capacité moyenne allant jusqu'à 59.000 m³ chacun. Elle compte également un navire de transport de pétrole brut d'une capacité de 2 millions de barils.

A une question du même membre du Conseil de la Nation pour savoir pourquoi cette filiale n'a pas été intégrée à la Société algérienne de transport maritime des hydrocarbures et produits chimiques (SNTM Hyproc) basée à Oran, Sellal a répondu que la filiale de Sonatrach à Londres est de droit britannique et doit donc se soumettre à la législation en vigueur dans ce pays. "La Sonatrach comme les grandes compagnies pétrolières mondiales

encadre sa politique commerciale selon plusieurs indicateurs objectifs visant à gagner de plus grandes parts du marché des hydrocarbures marqué par une concurrence féroce", a soutenu le Premier ministre, estimant que "la création de la filiale londonienne traduit la volonté du groupe de conforter son positionnement et sa compétitivité". Par ailleurs, répondant à une question sur le projet de réalisation d'un centre de formation de la ressource humaine dans la wilaya d'Illizi, Sellal a indiqué avoir donné "des instructions lors de sa visite dans cette wilaya en 2013 pour programmer le projet afin de satisfaire les besoins du groupe Sonatrach et créer de l'emploi au profit des jeunes de la région". Un site "a été affecté pour abriter le centre et l'Entreprise nationale de génie civil a été chargée de l'aménager, mais la réalisation a buté dès les premières étapes contre des difficultés liées au statut juridique du site proposé, les efforts se poursuivent pour trouver un autre site pour abriter le centre.

R. E.

TIZI-OUZOU

Ouverture du concours Rabah-Aïssat

Les inscriptions pour la cinquième édition du concours Rabah-Aïssat du village le plus propre, organisé par l'assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou, se sont ouvertes le 15 du mois de février et devraient se clôturer le 10 avril prochain, a-t-on appris, vendredi des organisateurs.

Selon le président de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement (CSHPE) de l'APW, le docteur Mohammed Msela, les comités de villages désirant s'inscrire à cette compétition écologique récompensant les six villages les plus propres, pourront déposer leurs demandes de participation au niveau de l'APW.

Le dossier de participation est composé d'une demande manuscrite et d'un formulaire à remplir et à retirer au niveau de cette même Assemblée, a précisé D' Msela qui a souligné que ce concours "répond à la préoccupation de préservation de l'environnement afin de garantir un environnement sain pour la population".

Les villages participants sont notés, notamment, sur l'aménagement et la réhabilitation des places publiques et des fontaines, la création d'espaces verts, l'embellissement des rues, l'entretien des cimetières, l'organisation de la collecte des déchets, la mise en place de composteurs et d'une plateforme forme de tri des déchets.

Les lauréats remporteront des subventions, d'un montant allant de 3 à 8 millions DA, est-il mentionné dans le règlement intérieur de cette compétition.

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, avait promis lors de la remise des prix aux lauréats de l'édition précédente, le 13 octobre dernier, une récompense à tous les participants à ce concours, rappelle-t-on.

TINDOUF

380 nouveaux foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Au total 380 foyers de la cité El-Moustakbel de la ville de Tindouf ont été raccordés samedi au réseau d'approvisionnement en gaz naturel. Ce réseau a été mis en service par le ministre de l'Énergie, Noureddine Bouterfa, au terme d'une visite de travail dans la wilaya de Tindouf. Le ministre a souligné, à cette occasion, que ce projet de raccordement de la population de cette wilaya frontalière en gaz naturel est "un grand pas" en matière de développement local. "L'État déploie de grands efforts pour faire bénéficier les populations du Sud de cette énergie vitale", a-t-il soutenu, avant de suivre un exposé sur le programme de distribution public du gaz dans la wilaya de Tindouf.

Cette opération a permis le raccordement de 380 des 775 foyers programmés au titre du programme complémentaire des dernières années.

Le programme d'alimentation public en gaz naturel retenu pour la wilaya de Tindouf cible au total 7.840 foyers pour un investissement de 130 millions DA. Il prévoit la réalisation d'une station de stockage composée de 8 réservoirs d'une capacité de 800 m³ extensibles à 1.100 m³, en plus d'un réseau long de 134,674 km.

Le ministre de l'Énergie avait auparavant inspecté la centrale électrique (1) à la cité El-Wiam à Tindouf occupant une surface de 13 hectares de Tindouf. Mise en service l'année dernière, cette structure offre une capacité de production électrique de 114 mégawatts.

APS

ALGER, PRÉVENTION CONTRE LES CATASTROPHES

Formation pour des directeurs d'écoles d'Alger-Centre

140 directeurs d'écoles à Alger-Centre, ont bénéficié d'une journée de formation avec pour thème "Plan de sécurité pour les établissements éducatifs et prévention contre les différents sinistres".

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces 140 directeurs d'établissements scolaires, relevant de la direction de l'éducation d'Alger-Centre, ont ainsi bénéficié, la semaine dernière à Alger, d'une formation théorique et pratique dans le cadre d'une journée de sensibilisation sur les mesures à prendre en cas de séismes, inondations, incendies ou autres catastrophes.

Intervenant à l'ouverture de cette journée de sensibilisation, organisée par la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le colonel Mohamed Tighristine, directeur de cette structure, a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un plan de sécurité pour chaque établissement scolaire de la wilaya d'Alger et d'assurer une formation pour les enseignants, les élèves de même que les parents sur les mesures à prendre en cas de sinistres. Pour sa part, le colonel Farouk Achour, directeur central de la Protection civile, a indiqué, selon l'APS, que cette journée représente un "plan de sécurité pour les établissements éducatifs et prévention contre les différents sinistres", a pour but d'"ancrer la culture préventive" en milieu scolaire.

L'élaboration d'un plan de sécurité pour tous les établissements scolaires à travers le territoire national constitue "une prévention efficace" car permettant de préparer les élèves à mieux agir face à une catastrophe. Ce plan comprend des



exercices de simulation supervisés par les agents de la Protection civile pour assurer une évacuation, en un temps record, des lieux du sinistre en évitant les mouvements de panique. Pour sa part, le directeur de l'éducation d'Alger-Centre, Mohamed Khaldi, a salué cette initiative qui "permet aux directeurs des établissements éducatifs d'Alger-Centre de recevoir des explications, lors de conférences animées par des experts et de participer à des exercices de simulation, à travers l'utilisation d'un simulateur de séisme".

Après avoir mis l'accent sur les grands efforts consentis par la Protection civile en matière de prévention contre les différents sinistres, il a appelé à la "nécessité d'inculquer la culture de prévention aux élèves, aux enseignants, aux personnels administratifs et même aux parents, pour une meilleure intervention et une évacuation sûre, en cas de sinistre ou de catastrophe". Le directeur de la prévention à la Protection civile, le colonel Farid Nechaf, a estimé nécessaire d'inclure "des cours théoriques et pratiques dans le programme des élèves des cycles

primaire, moyen ou secondaire, portant sur la prévention contre les sinistres et les catastrophes naturelles".

Le meilleur moyen de prévention contre les sinistres et catastrophes, dont les inondations et les séismes, demeure "l'investissement dans la prévention", a-t-il indiqué, appelant à doter chaque établissement scolaire d'un plan de prévention spécifique.

À cette occasion, lors de laquelle le simulateur de séisme a été présenté, les enseignants ont participé à un exercice de simulation sur la meilleure attitude à adopter en cas de séisme, la nécessité de garder son self-control et une évacuation des élèves en toute sécurité.

Des "journées de sensibilisation similaires seront organisées lors des prochains jours au profit des directeurs des établissements éducatifs relevant des directions de l'éducation d'Alger Ouest et Est", a annoncé le chargé de l'information et de la communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

B. M.

ADRAR, SÉMINAIRE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Accompagner les projets de recherches

Les participants au 3^e séminaire sur l'énergie et le développement durable ont plaidé, au terme de leurs travaux mercredi à Adrar, pour l'accompagnement des projets de recherches appliquées dans le domaine des énergies renouvelables.

Les intervenants, experts et chercheurs universitaires en énergies renouvelables, ont mis l'accent sur l'importance de l'accompagnement des projets scientifiques dans le domaine des énergies propres et leur exploitation pour tirer avantage de ces sources d'énergies et atteindre le développement durable.

Ils ont également recommandé le soutien d'un projet pilote portant création de lacs artificiels en utilisant le système de pompage au moyen de l'énergie solaire dans les régions disposant de nappes hydriques peu profondes, en vue de réduire les coûts engendrés par l'utilisation de l'énergie

conventionnelle, en plus de la création de nouveaux espaces de biodiversité.

La nécessaire coordination entre les institutions universitaires et de recherche scientifique et les opérateurs économiques, le recours à des consultations psychosociologiques pour déterminer les besoins de la société en énergie ont également été soulignés par les participants à cette rencontre initiée avec le concours de l'unité de recherches en énergie renouvelables d'Adrar.

Les participants au séminaire ont appelé à "éveiller les consciences" sur l'orientation vers l'exploitation des énergies renouvelables dans les différents domaines, en substitution aux énergies conventionnelles pour concrétiser les objectifs escomptés aux plans économiques et environnementaux, de sorte à atteindre le développement durable.

Placée sous le thème "Les enjeux de la transition énergétique en Algérie", cette rencontre de deux jours a permis de présenter une série de communications ayant trait aux défis énergétiques, la science et la performance économique pour l'exploitation des énergies, à la lumière d'études réalisées dans le domaine.

Une table ronde a été aussi animée dans une unité privée dédiée aux énergies renouvelables, dans la commune de Timi avec la participation de chercheurs, d'opérateurs économiques et de représentants d'instances de l'exécutif, qui ont débattu de thèmes inhérents aux domaines d'utilisation des énergies renouvelables sur des bases fiables et économiquement rentables, dans divers créneaux de développement.

APS

CONSTANTINE, RENFORCEMENT DU PONT SALAH-BEY

Consolidation du mur de soutènement



Des mesures visant à renforcer le pont Salah-Bey de Constantine ont été mises à exécution pour améliorer la solidité de la structure touchée par de légers glissements de terrain.

PAR BOUZIANE MEHDI

La réalisation d'une galerie de drainage, le renforcement des bretelles de part et d'autre, et la consolidation du mur de soutènement qui

a subi un léger glissement de terrain figurent parmi les opérations prévues en ce sens, a expliqué à l'APS, le wali de Constantine en marge d'une visite de travail sur divers chantiers à travers la wilaya de Constantine. Des eaux souterraines ont été détectées sous cet ouvrage, ouvrage inauguré en juillet 2014. L'étude de sol, réalisée en 2004 par le bureau d'étude français (Arcadis Simecsol), avait classé le terrain choisi pour l'édifications de ce pont géant comme "zone à risque". Les glissements de terrain enregistrés confirment donc ce diagnostic. Au moment où des anomalies physiques avaient été constatées au niveau de cette infrastructure, les autorités

ont aussitôt fait appel à des experts danois spécialisés en ingénierie pour déterminer les "mesures à mettre en œuvre pour remédier à ce problème", a-t-on fait savoir, indiquant que "des interventions d'urgence ont été effectuées (injection de béton) pour consolider le pylône fragilisé". D'une longueur de 1.119 mètres, ce viaduc géant à haubans faisant la jonction au-dessus de oued Rhumel, entre la place de l'Onu au centre-ville et les hauteurs de Constantine, a été réalisé par le groupe brésilien Andrade-Gutierrez..

B. M.

MOSTAGANEM, PRODUCTION DE PLAQUES MÉTALLIQUES

Une usine en projet dans la commune de Hassiane

Une usine de production de plaques métalliques sera réalisée dans la wilaya de Mostaganem pour une production de 500.000 tonnes/an, a annoncé le wali de Mostaganem. Ce projet, a indiqué à l'APS Abdelwahid Temmar, sera réalisé dans la zone industrielle de Bordjia, dans la commune de Hassiane, en partenariat entre le groupe Mehri et un groupe chinois.

Le terrain a été choisi sur une aire de 10 hectares et les procédures administratives sont en cours pour que le projet soit concrétisé cette année, a ajouté le wali.

En outre, Temmar a annoncé qu'une réunion est prévue avec le groupe turc Tocaly pour déterminer la nature d'un projet à réaliser dans la zone industrielle de Bordjia, sur une superficie de 670 ha, dans le cadre de l'extension de son activité. Le groupe Tocaly a investi dans la commune de Bettioua, dans la wilaya d'Oran, à travers le complexe d'aciérie qui regroupe deux unités de production, la première est entrée en production en 2013.

Une usine de montage de véhicules de marque allemande BMW sera réalisé dans la wilaya de Mostaganem en partenariat algérien (groupe Mehri), émirati et allemand, a ajouté M. Temmar qui a signalé que le projet, qui sera concrétisé dans la zone industrielle Bordjia, est en phase de préparation du dossier commercial et d'achèvement des études et que les travaux seront lancés le premier semestre



de l'année en cours. La plus grande usine en Afrique de production de carrelage sera réalisée en partenariat avec la société espagnole Alcon, a-t-il encore fait savoir indiquant que le projet est en phase d'achèvement des études et de choix du terrain.

M. Temmar a affirmé que plus de cent projets d'investissement seront réalisés dans la wilaya de Mostaganem, en majorité dans la nouvelle zone industrielle de Bordjia dans la commune de Hassiane. Ces projets, en phase de réalisation et de mise en service, contribueront à la création de postes de travail au profit des

jeunes de la wilaya, a-t-il souligné, estimant que 2017 est l'année de la concrétisation des projets d'investissement dans la wilaya.

Par ailleurs, la préparation des assiettes foncières est en cours, ainsi que l'achèvement des études pour la création de zones d'activités dans chaque daïra afin de diversifier l'investissement, encourager la petite et moyenne entreprise (PME) et créer une valeur ajoutée aux collectivités locales et des emplois aux jeunes, a ajouté le wali de Mostaganem.

APS

FORMATION

Partenariat UST d'Oran-Lafarge Ciment d'Oggaz

Une convention dédiée à la formation a été conclue entre l'université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et l'entreprise Lafarge-Ciment d'Oggaz (LCO), a-t-on appris mercredi des responsables de cet établissement d'études supérieures. Cette action de partenariat qui s'inscrit dans le cadre du rapprochement entre l'université et le secteur industriel a été signée mardi au niveau du site de l'entreprise LCO dans la wilaya de Mascara.

Les documents définissant ce partenariat ont été paraphés par la rectrice de l'USTO-MB, Nassira Benharrats, et le directeur financier de LCO, François Lemaire. Un programme de formation bénéficiant aux deux parties constitue l'objectif essentiel de cette convention, l'USTO assurera des séminaires et ateliers de travaux pratiques au profit du personnel de l'entreprise LCO.

Les étudiants de l'USTO bénéficieront, quant à eux, de stages pratiques et de fin d'études au sein de cette entreprise. L'université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et le Groupe Lafarge-Algérie sont également liés par une précédente convention qui a permis l'ouverture, en 2011, d'un parcours de master professionnel en chimie des matériaux industriels.

L'USTO-MB compte 48 conventions de dimension internationale et 37 autres à caractère national dont 16 conclues avec le secteur industriel.

OUARGLA

Enquête sur les facteurs favorisant les maladies chroniques

Une enquête épidémiologique sur les facteurs de déclenchement de maladies chroniques vient d'être lancée dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la santé et de la population.

Cette enquête, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, vise à détecter les facteurs de contraction de différentes pathologies chroniques, telles que l'hypertension artérielle, le diabète et le cancer.

Elle touche un échantillon de la population, dans la catégorie d'âge 18 - 69 ans, dans les quartiers El-Hadeb et Sokra ainsi que les communes de Tebesbest et Mégarine dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla).

L'opération cible 100 échantillons dans chacune des 25 familles sélectionnées au hasard pour chacune des zones précitées, pour des analyses biochimiques, des consultations médicales et des tests physiologiques, avec un questionnaire sur les taille et poids, les habitudes alimentaires, les conditions de vie, la pratique d'activités sportives, la consommation de tabac et alcool, et autres questionnements pouvant apporter un éclairage dans cette enquête.

Quatre équipes médicales mobiles, comprenant un médecin, un infirmier, dotées d'équipements modernes, ont été mobilisées pour les besoins de cette enquête lancée hier mercredi et devant s'étaler jusqu'au 25 de ce mois.

APS

EQUATEUR

Election présidentielle après 10 ans de "corréisme"

L'élection présidentielle équatorienne devait voir s'affronter hier dimanche un allié du président sortant de gauche, Rafael Correa, et un ancien banquier conservateur, en lice pour gouverner le pays producteur de pétrole après dix ans de "corréisme".



L'ancien vice-président, Lenin Moreno, âgé de 63 ans, est donné premier dans les sondages, mais le candidat de la coalition de gauche au pouvoir ne rassemblerait pas les suffrages nécessaires à une victoire dès le premier tour. Un second tour le 2 avril est donc probable face au candidat de l'opposition Guillermo Lasso, ancien président de Banco de Guayaquil, âgé de 61 ans, qui promet de rompre avec le socialisme et pourrait rassembler contre lui les différentes factions de l'opposition. Le dernier sondage Cedatos attribuait ce mois-ci à Lenin Moreno 32,3 % des intentions de vote, contre 21,5 % pour Guillermo Lasso. Pour remporter la présidentielle dès le premier tour, les candidats doivent rassembler plus de 40 % des bulletins valides et une différence de dix points avec leur premier concurrent. Une victoire de Lasso dans le pays de 17 millions d'habitants renforcerait le retour de la droite en Amérique latine, après le bas-

culement de l'Argentine, du Brésil et du Pérou ces derniers 18 mois, alors qu'a pris fin une décennie de boom des matières premières. Lors d'une interview à Reuters dans sa ville natale, Guayaquil, Guillermo Lasso a promis, s'il est élu, de mettre à la porte de l'ambassade d'Equateur au Royaume-Uni le fondateur de WikiLeaks, Julian Assange, qui fuit la justice suédoise. "L'Equateur n'a pas à se mêler de dépenser un seul centime pour protéger quelqu'un qui a assurément divulgué des informations confidentielles", a-t-il déclaré. Lasso est partisan d'adopter une position de fermeté à l'égard du gouvernement socialiste de Nicolas Maduro au Venezuela, en pleine crise économique, étroitement lié à l'Alianza País de Correa. Il se propose en outre d'examiner les prêts

et les contrats passés avec la Chine, le premier créancier du pays après un défaut sur obligations de trois milliard d'euros en 2008, de réduire les impôts et de restaurer la croissance à un niveau de 5 % d'ici à 2021, après une année 2016 de récession susceptible de se prolonger en 2017. Lenin Moreno, de son côté, défend l'héritage de la gauche au pouvoir depuis 10 ans, marqué notamment par une amélioration du niveau de vie des Equatoriens et une modernisation des services publics. Il promet d'augmenter les dépenses sociales tout en arrondissant les angles de la "révolution citoyenne" promise par Correa lors de sa première élection en 2006, ternie par des scandales de corruption et mise en difficulté par la chute des prix du baril de pétrole. La lutte

contre la corruption figure aussi au centre de son programme, après un scandale au sein de la compagnie pétrolière nationale, et plus largement l'affaire du conglomérat brésilien Odebrecht qui n'a pas épargné Quito.

Paraplégique depuis 1998 après avoir été touché par balle lors d'un braquage, Moreno a en outre fait campagne sur un meilleur accès à l'emploi et des avantages sociaux pour les Equatoriens frappés de handicap. Le prochain président prendra ses fonctions le 24 mai, pour un mandat de quatre ans. Le président sortant Rafael Correa, âgé de 53 ans et qui ne se représente pas, prévoit pour sa part de déménager en Belgique avec son épouse belge.

NIGERIA

Sept kamikazes se font exploser sans faire de victime

Au moins sept kamikazes, dont six femmes, se sont fait exploser tard jeudi dans la ville de Maiduguri sans faire de victimes. Selon Mohammed Kanar, de l'Agence nationale de gestion des urgences (Nema), les assaillants n'ont fait aucune victime civile ou militaire, notamment parce qu'ils ont tenté d'agir peu après 23h30 locales et que le couvre-feu débute à 22h00 dans la capitale de l'Etat du Borno, berceau du groupe djihadiste Boko Haram. "La population était chez elle. Il n'y avait personne dans les rues", a souligné M. Kanar, coordinateur de la

Nema pour le nord-est du pays. "Aucune des six femmes n'a réussi à faire de victimes. Elles ont été tuées par l'explosion de leur charge", a-t-il poursuivi. Le septième kamikaze, un homme, qui avaient déposé les six femmes avec sa voiture, a ensuite tenté de foncer vers un barrage militaire, mais a été tué avant d'atteindre sa cible. Ces attaques ratées n'avaient pas été revendiquées vendredi, mais Boko Haram a régulièrement recours à des kamikazes depuis 2014. Ces tentatives d'attentats ont été menées après le départ d'une délégation de diplo-

mates venus à Maiduguri, avant une conférence prévue à Oslo le 24 février pour lever des fonds en faveur des déplacés et réfugiés victimes du conflit dans la région du Lac Tchad. Elles ont eu lieu près du camp de déplacés de Muna, qui accueille des milliers de personnes, vulnérables en raison de l'absence de sécurité entourant le camp.

Le groupe islamiste a lancé en 2009 une insurrection contre le gouvernement nigérian. Le conflit a fait 20.000 morts depuis 2009, et 2,6 millions de personnes ont dû fuir leur foyer.

PHILIPPINES

Des catholiques manifestent contre la guerre antidrogue

Des milliers de catholiques ont manifesté, samedi à Manille, à l'appel de l'Eglise contre ce qu'ils qualifient de meurtres de la guerre antidrogue lancée par le président Rodrigo Duterte, la plus importante manifestation de ce type depuis son arrivée au pouvoir il y a sept mois. 6.000 personnes ont été tuées depuis que le président a lancé sa guerre contre la drogue. Des toxicomanes ou des trafiquants ont été tués par la police, d'autres sont morts dans des circonstances non

élucidées. Les manifestants ont défilé contre "cette expansion d'une culture de violence" en récitant des prières ou chantant des chants religieux. "Nous devons montrer notre opposition (face à cette tendance) régressive, qui ne montre pas notre humanité", a expliqué à l'AFP avant son discours l'évêque de Manille Broderick Pabillo. La campagne contre la drogue est cependant vue comme positive par une bonne partie de la population de ce pays principalement catholique, et l'Eglise elle-

même s'était gardée d'intervenir dans les premiers temps. Mais elle a changé de politique vers la fin de l'an dernier, lorsque les morts ont commencé à se compter en milliers, provoquant de nombreuses protestations aux Philippines et dans le monde. Le porésident a, de son côté, attaqué "l'hypocrisie" de l'Eglise qui dénonce une campagne destinée à "délivrer des générations de Philippines de la menace de la drogue".

Agences

TURQUIE

26 personnes arrêtées après un attentat

26 personnes ont été arrêtées par la police dans le cadre de l'enquête ouverte après une attaque à la voiture piégée commise à Viransehir dans le sud-est de la Turquie.

L'attaque, déclenchée à distance, s'est produite vendredi soir dans le jardin d'un complexe immobilier servant de résidence à des magistrats, tuant un enfant de onze ans et un vigile et blessant dix-sept personnes.

"Le véhicule a explosé juste au moment où le vigile qui avait remarqué sa présence se préparait à intervenir avec un pistolet", a déclaré le ministre de l'Intérieur.

L'explosion a endommagé quatorze bâtiments à proximité. Onze personnes sont toujours hospitalisées dont deux se trouvent en soins intensifs.

Depuis la nuit dernière, 26 personnes ont été arrêtées et nos forces de sécurité accomplissent le travail nécessaire.

Les services du gouverneur de la province de Sanliurfa avaient, au préalable, annoncé dans un communiqué que le chauffeur du véhicule faisait partie des personnes appréhendées.

La responsabilité de l'attentat n'a pas été revendiquée mais le gouverneur, cité par l'agence de presse Anatolie, a déclaré qu'il était l'œuvre des militants du Parti des travailleurs du Kurdistan.

Agences

28^e anniversaire de l'Uma : Bilan et perspectives de l'intégration maghrébine

Le Maghreb correspond à l'Afrique du Nord-Ouest, délimitée au nord par la Méditerranée et au Sud par le Sahara. La superficie totale de l'Uma est de 5,8 millions km² représentant 4,3 % de la superficie mondiale et dépassant de près de 80 % la superficie de l'Union européenne.



**Nouvelle restructuration de Sonelgaz :
pour quels objectifs ?**

28^e anniversaire de l'Uma : bilan et perspectives de l'intégration maghrébine

Le Maghreb correspond à l'Afrique du Nord-Ouest, délimitée au nord par la Méditerranée et au sud par le Sahara. La superficie totale de l'Uma est de 5,8 millions km² représentant 4,3 % de la superficie mondiale et dépassant de près de 80 % la superficie de l'Union européenne.

PAR PR *ABDERRAHMANE MEBTOL

Après courir le produit intérieur brut selon la Banque mondiale pour 2015 a été de 214 milliards de dollars pour l'Algérie, 103 pour le Maroc, 46 pour la Tunisie, 5 pour la Mauritanie et pour la Libye, en baisse constante, 30 milliards de dollars en 2015, contre 42 en 2014 et 66 en 2013 donnant un PIB total de 398 milliards de dollars contre un PIB mondial 73.464 milliards de dollars dont l'Union européenne des 27 de 18.812, les USA 17.974, la Chine 10.982 milliards de dollars. Pour la population 2016 au 1^{er} janvier 2016, elle est de 40,4 millions d'habitants pour l'Algérie, 34,7 pour le Maroc, 10,9 pour la Tunisie, 6,2 pour la Libye et 3,6 millions d'habitants pour la Mauritanie soit au total près de 96 millions d'habitants. Le 17 février 2016, l'Union du Maghreb arabe (Uma) a fêté son 28^e anniversaire. Quel est le bilan depuis sa création, objet de cette contribution

1.-Le Maghreb est confronté à l'émergence d'une économie et d'une société mondialisées et la fin de la guerre froide depuis la désintégration de l'empire soviétique, remet en cause d'une part la capacité des États-Nations à faire face à ces bouleversements et d'autre part les institutions internationales héritées de l'après-guerre. Les gouvernements à travers les États-Nations... et la crise actuelle en est la démonstration, sont désormais dans l'impossibilité de remplir leurs missions du fait de la complexification des sociétés modernes, de l'apparition de sous-systèmes fragmentés, de l'incertitude liée à l'avenir et de la crise de la représentation politique, d'où l'exigence de s'intégrer davantage dans un ensemble plus vaste pour pouvoir répondre aux nouvelles préoccupations planétaires. Pièce maîtresse dans la région euro-méditerranéenne, le Maghreb est sollicité par l'Union européenne par les USA et la Chine dans le cadre d'une compétition entre ces trois pôles, en fait de deux pôles n'existant pas de divergences stratégiques USA/Europe, dans leur recherche d'une hégémonie économique. Trois pays de l'Uma, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie ont signé des accords "euro méditerranéens d'association" allant bien au-delà de la simple libéralisation des échanges telle qu'initée dès la fin des années 60 dans le cadre des premiers accords commerciaux euro-maghrébins. Force est de reconnaître que les résultats de cet accord d'association ont mitigés. Mais depuis nous avons une nouvelle donnée qui est celle de l'Union pour la Méditerranée qui tend à être supplantée actuellement par le sommet des 5+5 qui inscrit comme priorité la coopération économique et l'intégration maghrébine. Ce principe de l'intégration économique (par le marché) des pays du Maghreb, l'idée est venue au cours des deux conférences des ministres de l'Économie du Maghreb, la première le 26 septembre 1964 et la seconde le 26 novembre de la même année à Tanger (Maroc). Ces deux conférences ont abouti à la création du Comité permanent consultatif maghrébin (CPCM) ; chargé d'étudier l'ensemble des problèmes afférents à la coopération économique dans le Maghreb. Après trois années de tâtonnements, la problématique communautaire maghrébine se précise et en 1967, Le CPCM produit un rapport dans lequel trois types de solutions sont avancées dans la perspective d'intégrationnisme. Il dégage trois types de solutions possibles :

-La solution maximum qui impliquerait la signature d'un traité instituant l'Union économique

maghrébine sur le modèle du traité de Rome avec fixation d'un calendrier relatif à l'élimination des droits de douanes et des restrictions contingentaires, établissement d'un tarif extérieur commun, harmonisation des politiques économique, fiscales, monétaires et enfin mise en place d'institutions communes dotées de pouvoir de décisions ;

-La solution minimum qui ferait de la création progressive d'une union économique une simple déclaration d'intention, les seuls engagements juridiques se limitant à la participation périodique à des négociations sur les concessions tarifaires ou sur les choix des lieux d'implantation d'industries nouvelles.

-La solution intermédiaire qui est fondée sur l'interaction entre la libéralisation commerciale et l'harmonisation industrielle. Cette solution devrait couvrir une période de 5 ans au cours de laquelle les pays maghrébins s'engageraient : à des réductions linéaires (10 % par exemple par an) des droits de douanes et des restrictions quantitatives frappant les produits échangés, à l'établissement d'une liste d'industries à agréer et dont les produits seraient assurés de la libre circulation et de la franchise sur le marché maghrébin, à la création d'une Banque maghrébine d'intégration pour financer les projets d'intérêt commun et faciliter cette industrialisation simultanée et équitable, à l'institution éventuelle d'une union des paiements et enfin à l'harmonisation de leurs politiques commerciales à l'égard des pays tiers pour ne pas compromettre plus tard l'institution d'un tarif extérieur commun. L'ensemble de ces axes directeurs mis en relief précédemment, ont été repris lors du sommet maghrébin qui s'est tenu à Zéralda en 1988 et le deuxième sommet maghrébin tenu le 19 février 1989 à Marrakech, voit l'adoption du traité de l'Uma qui définit les modalités d'une construction maghrébine et sa stratégie de développement.

Différentes commissions sectorielles ont travaillé de manière très conjoncturelle pour tenter de mettre en place progressivement une zone de libre-échange supposant, la libre circulation des produits entre les partenaires ; une union douanière et donc de nouveaux instruments communs de gestion tels que l'unification des tarifs douaniers et l'élaboration de politiques unifiées, visant à définir les règles communes devant permettre la mise en œuvre d'un système de régulation économique dans la région. L'objectif à atteindre lors de ces sommets en dernier ressort consistait en l'établissement d'un marché commun et d'une union économique progressive et globale, prélude (qui annonce) à la meilleure complémentarité entre les cinq pays de la région. La déclaration des chefs d'État relative à la fondation de l'Uma, adoptée au Sommet de Marrakech, marque pour sa part la volonté des pays membres de traduire dans les faits le rêve des générations maghrébines d'édifier une union viable. On peut lire en effet dans la Déclaration que l'Union du Maghreb arabe doit être perçue comme étant "une communauté complémentaire qui coopère avec des institutions régionales similaires, une communauté... participant à l'enrichissement du dialogue international et mettant ses potentialités au service du renforcement de l'indépendance des États parties de l'Union et à la sauvegarde de leurs acquis, *avantant avec la communauté internationale pour l'instauration d'un ordre mondial où prévaut la justice, la dignité, la liberté, les droits de l'Homme*



et où les rapports sont empreints d'une coopération sincère et d'un respect mutuel".

2.-Examens les différentes conventions et les accords maghrébins conclus dans le cadre de l'Uma : ce sont les commissions sus-citées qui furent à l'origine de l'élaboration des 37 conventions et accords maghrébins conclus jusqu'à nos jours dans le cadre de l'Uma.

-En matière économique, on peut citer à cet égard l'adoption d'une "stratégie maghrébine commune de développement", en juillet 1990 définissant les bases de la solidarité économique entre les pays maghrébins et invitant à l'élaboration de politiques communes dans tous les domaines dans le but de l'instauration : d'une zone de libre-échange pour tous les produits d'origine maghrébine, ainsi que pour d'autres secteurs dont en particulier, les services. D'une union douanière et d'un marché commun, dans un deuxième temps, étape qui verrait l'harmonisation voire l'unification des droits de douane appliqués par les pays membres et l'institution d'un tarif extérieur commun. Une nomenclature douanière commune inspirée du système harmonisé a été adoptée à cet effet dès décembre 1991 ; une union économique globale comme dernière étape de ce processus d'intégration ; l'adoption d'une Convention portant sur les échanges de produits agricoles (entrée en vigueur le 14/7/1993), qui se fixe pour objectifs de promouvoir les potentialités agricoles et favoriser l'écoulement des produits agricoles de base au niveau maghrébin, dans le but de parvenir à assurer la sécurité alimentaire pour l'ensemble de la population maghrébine ; l'adoption d'une Convention commerciale et tarifaire maghrébine le 10 mars 1991, qui préconisait l'application des règles du libre-échange pour les produits d'origine maghrébine échangés entre les pays membres. Elle comporte quatre protocoles d'accords relatifs aux règles d'origine, à l'application d'une taxe compensatoire unique de 17,5 % retenue à l'importation, aux mesures de sauvegarde et un protocole portant liste des produits libérés des mesures non tarifaires ; sur le plan institutionnel, une Convention maghrébine a été adoptée en mars 1991 en vue de mettre sur pied une Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur, chargée de mobiliser les fonds nécessaires au développement économique au niveau régional et de financer ou participer au financement de projets d'investissements maghrébins et d'opérations de commerce ; extérieur ; en vue de faciliter la mise en œuvre de ces instruments, l'Uma a adopté d'autres conventions complémen-

taires en matière de transport terrestre et de transit (23/7/1990) ou en matière d'assurance et de réassurance (1994). Elle a en outre initié divers programmes dans le domaine des infrastructures de base visant à renforcer les moyens de transport et de communication.

- Sur le plan commercial, l'Uma a adopté les règles du démantèlement des droits de douane et des taxes d'effet équivalent, de l'abaissement graduel des barrières non tarifaires, de la condamnation du dumping et des subventions à l'exportation, de l'adoption du principe de la concurrence loyale entre les producteurs des pays de l'Uma ; ceci dans la perspective de la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays membres. Afin de tenir compte des pertes éventuelles qu'une telle libéralisation pourrait entraîner sur les recettes douanières des pays membres, l'Uma a entrepris une étude sur les différents mécanismes de compensation.

- Sur le plan de la réglementation des investissements, les pays de l'Uma ont adopté des règles communes relatives à la garantie des investissements et à leur encouragement, allant dans le sens des règles reconnues sur le plan international en matière de non-discrimination, d'égalité de traitement et de libéralisation des exportations, ainsi qu'il ressort de la convention maghrébine relative à la promotion et à la garantie des investissements, signée en juillet 1990 et entrée en vigueur en juillet 1993, convention qui a constitué le point de départ d'une vaste réflexion sur l'incitation à l'investissement au niveau régional maghrébin.

3.-Quelles sont les implications socio-économiques de l'intégration et ses atouts ? L'intégration économique consolidée du Maghreb est conçue, du moins dans les textes pour : tirer un meilleur parti ou bénéficier des ressources complémentaires des différents pays ; créer un marché de taille plus vaste susceptible d'entraîner de significatives économies d'échelle, indispensable dans un univers de compétitivité économique ouverte et créer un climat économique plus favorable au Maghreb dans les échanges économiques internationaux. La mise en œuvre de l'intégration renforcée devait passer par les conditions suivantes : contrôle renforcé de la croissance démographique au-delà des évolutions "naturelles" ; reconquête des marchés intérieurs sur les produits intermédiaires ou le Maghreb dispose, simultanément : des ressources naturelles, des ressources énergétiques, des ressources humaines et des compétences technologiques, des capacités de financement spécialisées des pays dans les secteurs d'activités où ils

crées de promouvoir la synergie de systèmes privés, politiques et administratifs, pour développer une approche "coopération" avec l'Europe qui pourrait être mieux perçue par l'interlocuteur maghrébin qu'une approche purement commerciale.

4.- Force est de constater que depuis sa création, l'Uma, malgré toutes les résolutions évoquées précédemment et les discours politiques, n'arrive toujours pas à se concrétiser et le bilan est très mitigé. Ainsi, chaque pays de la région procède dans la gestion de ses relations extérieures avec les divers pays et blocs, en l'absence d'une coordination avec les autres pays de la région. Certains pays du Maghreb tentent d'assurer leurs propres intérêts et réaliser des acquis au détriment des autres pays maghrébins, alors que les autres blocs tels que l'Union européenne négocient en groupe leur partenariat avec ces pays (ceux du Maghreb) séparés. Cela fait que les rapports deviennent déséquilibrés. Les peuples de la région paient l'incapacité des élites à concevoir un projet commun. Alors que le monde connaît des bouleversements sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale (1945), le Maghreb reste aux abonnés absents. Le constat est donc très mitigé, des échanges intermaghrébines d'environ 3 %.

Un rapport de la Banque mondiale en 2009 souligne que l'intégration maghrébine pourrait permettre une croissance du Maghreb de plus de 3/4 % du PIB par an gagnant ainsi plusieurs points qui auront une répercussion positive sur la création d'emplois et donc sur le niveau du taux de chômage. Alors on pourrait imaginer les importantes économies d'échelle, les gains de productivité si l'intégration maghrébine pouvait se réaliser. L'Uma a perdu plus de la moitié de son poids économique dans le monde entre 1980 et 2015, ses exportations qui représentaient environ 2 % des exportations mondiales en 1980, contre moins de 0,50 % en 2015. Une étude réalisée par le Secrétariat de l'Union du Maghreb arabe (Uma) montre que la non "intégration économique dans la région lui fait perdre plusieurs dizaines de milliards de dollars US en investissement dont les IDE et un nombre important d'emplois dans une zone constituée de plusieurs millions de chômeurs qui constituent". Uniquement pour le secteur électrique, il pourrait économiser près de 25 % de sa production si les centrales électriques maghrébines étaient intégrées. Et à supposer que la capacité de production pour les 20 prochaines années doit passer à 26 gigawatts, l'intégration permettrait d'en économiser 6,6 gigawatt. En réalité l'impact négatif de la non-intégration est plus important si l'on tient compte des effets cumulatifs dus aux économies d'échelle et surtout le peu d'attrait des investisseurs potentiels intéressés par de grands marchés. Aussi, il devient nécessaire, du fait de la densité de nos rapports culturels que les relations passationnelles soient transcendées dans le cadre des intérêts bien compris de chaque nation. Le chemin de la croissance ne peut être retrouvé que pour autant que l'appareil productif est modernisé et managé selon les techniques actuelles. Deux conditions qui ne peuvent être remplies que si le Maghreb se met en partenariat avec des firmes qui participent à l'innovation. Pour que de telles firmes s'intéressent au Maghreb, il s'agit d'acquiescer la crédibilité sur le plan institutionnel et politique, donc aller vers l'intégration, et offrir un État de droit, évincer l'instabilité juridique, une cohérence et une visibilité économique qui autorisent le calcul économique. C'est donc dans ce contexte que

doit s'insérer la compréhension de la dynamique économique et sociale tenant compte tant de la stratégie des réseaux internes et externes ainsi que de l'urgence de nouvelles structures pour placer le

Maghreb comme vecteur actif au sein de l'économie mondiale. Devant laisser de côté les problèmes politiques pour l'instant, l'on peut faire avancer cette intégration par des synergies culturelles et économiques comme cela s'est passé entre l'Allemagne et la France grâce au programme Schuman du charbon et de l'acier. À l'avenir, il y a lieu de penser à dynamiser la banque maghrébine d'investissement, la création d'une Banque centrale maghrébine et également penser la création une Bourse maghrébine qui devrait s'insérer à l'horizon 2020 au sein du projet de création de la Bourse euro-méditerranéenne. Le Maghreb contribuera ainsi à la valeur ajoutée mondiale. Par ailleurs, la stabilité de l'ensemble de la région, notamment au Sahel, suppose une entente régionale et une coopération active avec l'ensemble de la communauté internationale, car le terrorisme est une menace planétaire. L'objectif stratégique pour les maghrébins est de se rassembler et non de se diviser, de réaliser ce vieux rêve d'intégration du Maghreb, afin d'éviter la marginalisation de cet espace stratégique au sein de l'économie mondiale.

5.-En résumé, la dynamisation des relations entre les pays du Maghreb ne sera possible que si les dirigeants ont une vision commune du devenir commun de leurs populations et des enjeux géostratégiques mondiaux, afin de peser dans les grandes décisions internationales, les micro-faits en ce XXI^e siècle n'ayant que peu d'impacts. Certes, c'est encore un rêve, mais il est possible de le réaliser, tous ensemble, en dépassant les divergences conjoncturelles. Les défis sont nombreux et les obstacles ne sont pas à négliger mais la société civile, les entrepreneurs ont un rôle stratégique à jouer pour dépasser les relations l'irrational, l'archaïsme, la défense des privilèges, la non-prise en compte des aspirations populaires sont les ingrédients d'un immobilisme anachronique à contre-courant de l'Histoire. La mondialisation nous réserve de mauvaises surprises. Grâce à ses importantes potentialités, le Maghreb peut devenir le pont entre l'Europe et l'Afrique et dynamiser les segments productifs complémentaires. L'Afrique qui devrait dynamiser l'économie mondiale à l'horizon 2030/2040 est un enjeu majeur au XXI^e siècle, préfigurant d'importantes reconfigurations géostratégiques, avec le défi écologique et la transition énergétique. L'avenir du Maghreb est en termes d'avantages comparatifs en Afrique. La diplomatie économique (sous-segment de la théorie de l'intelligence économique) doit investir dans cet espace, le Maghreb ayant toutes les potentialités pour devenir un espace pivot dynamisant et de stabilité pour la région.

*ademebtoul@gmail.com

Contributions du professeur Abderrahmane Mebtoul Institution de renommée mondiale français- Institut des relations internationales IFRI les relations Europe/Maghreb face aux enjeux géostratégiques - novembre 2011 - Paris. Le Maghreb face au poids de la sphère informelle, Paris - Décembre 2013 - Ouvrage collectif sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul et du docteur Camille Sari avec la collaboration de 26 spécialistes (algériens, marocains, tunisiens, mauritaniens, libyens et européens) dans des économistes, des sociologues, des politologues, des anthropologues, des experts militaires et juristes *Quel avenir pour le Maghreb face aux mutations géostratégiques* paru aux éditions Harmattan Paris France 2015 deux tomes, 1^{er} volet politique, social et institutionnel, l'autre le volet économique.

Nouvelle restructuration de Sonelgaz : pour quels objectifs ?

Sonelgaz vient, en ce mois de février 2017, de procéder à une nouvelle restructuration qui avait été annoncé déjà en 2015. Avec la baisse des recettes en devises provenant directement et indirectement des hydrocarbures à 97/98 %, la rigueur budgétaire concerne tous les secteurs...

PAR PR ABDERRAHMANE MEBTOULI

C'est le cas notamment du groupe Sonelgaz. Tenu d'assurer la continuité du service public et la couverture de la demande, Sonelgaz devra consentir d'importants investissements. La mobilisation des financements risque d'être un exercice on ne peut plus compliqué dans un contexte de contraction des ressources

1.- C'est dans ce contexte qu'une nouvelle organisation a été adoptée au sein de la société publique Sonelgaz qui vise une rationalisation par la réduction de ses filiales à 16 sociétés dont la Holding Sonelgaz assurera le contrôle direct. La nouvelle organisation répondrait ainsi "à la nécessité d'une plus grande performance et efficacité du management en matière de conduite des projets, de génération de revenus et de valeur ajoutée avec un minimum d'investissement". Selon l'APS, en date du 12 février 2017, cette reconfiguration a permis de ramener le nombre d'opérateurs actant dans le métier de production d'électricité à six sociétés en comptant SPE (Société de production d'électricité), SKTM (Shariket kahraba oua takat moutadjadida), SKH (Shariket kahraba Hadjret-Ennos), SPP1 (Hybride gaz-solaire de Hassi-R'Mel) et Karama (Production combinée d'électricité et de dessalement d'eau de mer d'Arzew). En matière de distribution de l'électricité et de gaz, l'assemblée générale a approuvé l'absorption des sociétés de distribution de l'électricité et du gaz de l'Est (SDE) et de l'Ouest (SDO) par la Société de distribution de l'électricité et du gaz du Centre (SDC) à laquelle seront cédées les actions détenues par Sonelgaz dans la Société de distribution d'Alger (SDA). Cette configuration permet de ramener le nombre des sociétés actant dans le métier de distribution de l'électricité et du gaz à une seule société avec SDA comme filiale. Concernant les activités industrielles, de prestations de service et de sûreté interne, l'assemblée générale de Sonelgaz a approuvé le maintien en l'état des sociétés créées avant la restructuration de Sonelgaz avec transfert des actions qu'elle détient dans CEEG, MPV, Sopiég, Sat-info, AMC, Rouiba Eclairage, MEI, Transmex, Swat, Sat, Sar, Sah, aux sociétés des coeurs-métiers, à savoir SPE, GRTE, GRTG, SKTM et la Société de distribution de l'électricité et du gaz SDC. Cette restructuration avait été déjà annoncé en 2015 par Boutarfa, ministre de l'Énergie alors P.-dg de Sonelgaz pour qui "la conjoncture actuelle marquée par une réduction drastique des revenus de l'État exige de trouver des réponses pérennes à la question de la disponibilité financière". Une mission qui devra s'appuyer sur plusieurs axes. En premier lieu, la nécessité de revoir l'organisation du groupe afin de recentrer sa mission, réaffirmer les responsabilités, consolider et renforcer l'encadrement. Deuxièmement, de choisir les actions à même de générer des plus-values avec le minimum d'investissements. Troisièmement, d'amorcer un exercice d'évaluation systématique, continue et respons-

able des actions du groupe. Quatrièmement, une nouvelle restructuration étant de se défaire des filialisations coûteuses et de regrouper les activités afin de bénéficier d'économies d'échelle. Cinquièmement, la nécessité d'une nouvelle réforme de la loi sur l'électricité et le gaz datant de 2002 afin de permettre de réévaluer le rôle du régulateur, à savoir la CREG, et qui ne s'est pas, pour l'heure, totalement appropriée ses missions, notamment en ce qui concerne le volet lié à la gestion des appels d'offres pour la réalisation de centrales électriques. Sixièmement, l'ex-P.-dg avait prévu de lancer un sixième emprunt obligataire via la Bourse d'Alger, qui reflète la propension de l'entreprise à recourir systématiquement à l'endettement pour le financement des investissements devenus trop lourds au regard de ses ressources.

2.-La situation financière négative de Sonelgaz est devenue intenable avec le plafonnement du prix de l'électricité. Pourquoi cette situation négative ? Lors d'un forum à *El Moudjahid* l'ex-P.-dg de Sonelgaz, actuellement ministre de l'Énergie, avait déclaré que le groupe Sonelgaz, a "besoin de plus de 5.000 milliards de dinars soit au cours actuel plus de 45 milliards de dollars pour investir à l'horizon 2025 dans des projets hors énergies renouvelables, ce qui donnerait un montant supérieur à 80/100 milliards de dollars avec les énergies renouvelables pour les objectifs prévus à l'horizon 2030 couvrant 40 % de la consommation locale". Ainsi, le niveau d'investissement annuel dont a besoin le groupe se trouve, cependant, au-dessus de ses revenus. Rappelons les causes essentielles des difficultés financières de Sonelgaz. Premièrement, le gel des tarifs ayant généré un déficit de trésorerie global fusionné de l'ordre de 95 milliards de dinars selon les rapports de Sonelgaz. Les déficits les plus importants sont générés par les sociétés de distribution de l'électricité et du gaz en raison de la faiblesse de leurs revenus comparé à l'importance de leurs charges. Ces dernières ont cumulé un déficit net d'environ 73,4 milliards de dinars pour 2015. Même si les rapports de Sonelgaz ne le disent pas ouvertement, ils suggèrent, d'une façon à peine voilée, une augmentation des tarifs ou alors le gouvernement doit mettre la main à la poche. L'augmentation souhaitable des tarifs, selon le rapport Sonelgaz, devraient être revalorisés de 11 % par an pour pouvoir financer les investissements de Sonelgaz induits par l'augmentation de la capacité de production. Sonelgaz propose de procéder par étapes en augmentant, dans un premier temps, la tarification pour les industriels qui consomment près de 20 % de la production nationale, la clientèle haute tension, achetant son énergie à 2,2 DA alors que le coût de revient est de 3 DA. Toujours selon le rapport de Sonelgaz, les besoins en gaz de Sonelgaz pour la seule génération électrique sont passés de 12 milliards de mètres cubes en 2000 à 27 milliards en 2014, et pourraient bien dépasser les 60 milliards de mètres à l'horizon 2030, 100 milliards à l'horizon 2040. Deuxièmement, le groupe peine à recouvrer ses créances qui avaient atteint les 50 milliards de dinars pour l'année 2015, dont la moitié est à l'actif des entreprises publiques, 20 % à l'actif des entreprises économiques, et 30 % ont été générés par des clients physiques. Parmi les plus importantes d'entre elles le précompte TVA (taxe sur la valeur ajoutée) et le préfinancement des programmes publics. A cet effet, le groupe Sonelgaz compte solliciter une nouvelle fois les pouvoirs publics pour le règlement définitif du dossier d'assainissement financier et pour la mise en œuvre effective du statut fiscal spécifique à ses sociétés Ces

dossiers des créances impayées ont constitué des facteurs aggravants qui ont maintenu la situation financière du groupe dans un déficit structurel. Pour certains responsables des sociétés de distribution, il est impossible de couper l'électricité à certaines institutions, notamment les écoles ou les hôpitaux. Troisièmement, avec des branchements anarchiques, le taux de pertes de l'électricité a été 19,52 %, en deçà des objectifs. Dans l'activité du gaz, le taux de pertes s'élevait à 7,1 % dues, comme l'électricité. Sonelgaz, perd annuellement plus de 10 milliards de dinars à cause de la fraude et de l'inefficacité de gestion.

3.-Où en est l'application de la loi sur l'électricité et la distribution du gaz par canalisations Elle est régie par la loi 02-01 du 5 février 2002 relative à l'électricité et la distribution du gaz par canalisations. La commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) est un organisme indépendant doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. La Creg a trois missions principales : réalisation et contrôle du service public ; conseil auprès des pouvoirs publics en ce qui concerne le marché de l'électricité et du gaz ; surveillance et contrôle du respect des lois et des règlements relatifs au marché de l'électricité et au marché national du gaz. Son rôle est de veiller au bon fonctionnement concurrentiel et transparent du marché de l'électricité et du gaz, dans l'intérêt des consommateurs et des opérateurs. La Creg a élaboré de nouveaux textes législatifs pour inciter à l'investissement dans les énergies renouvelables où il est stipulé que l'investissement est ouvert à tous les opérateurs algériens publics et privés. Mais cela n'est pas nouveau puisque la loi sur l'électricité et le gaz de 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisation) a pour objectif d'introduire la concurrence au niveau de la production et de la distribution d'électricité et du gaz, et a pour objet notamment la mise en place de conditions incitatives pour l'attrait des investissements privés nationaux et étrangers, notamment l'accès des tiers aux réseaux. Mais ces décrets n'ont pas donné l'impulsion nécessaire à l'application de la loi sur la réforme du secteur de l'électricité en Algérie et l'introduction progressive de la concurrence. Deux de ces décrets sont liés à la production. L'un prévoit la procédure d'octroi de l'autorisation d'exploiter étant donné que la loi stipule aujourd'hui que la production de l'électricité est libre. Le second concerne les droits et les obligations du producteur de l'électricité. Les quatre autres traitent du réseau de transport. Il s'agit des règles et la construction du réseau de l'électricité et du gaz. Un des quatre textes prévoit aussi la constitution d'un conseil consultatif de la commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg). Concernant la concurrence privée, les conditions nécessaires à leur implantation significative en Algérie ne sont probablement pas encore réunies (environnement bancaire, fiscal, assurance, services connexes, etc.), ne sont pas en place, d'autant plus que les investissements dans le domaine de la production du transport ou de la distribution sont lourds et le retour sur investissement long. Pour imposer cette concurrence sur le marché, il faut qu'il y ait une abondance de l'offre et une multitude d'acheteurs. Or, dans l'état actuel de la réglementation, selon le Creg, seuls les distributeurs peuvent acheter de l'électricité. Les autres consommateurs potentiels n'ont pas encore le droit d'acheter de l'électricité à des producteurs, les autres textes d'application n'étant pas entré en vigueur.

4.-En résumé l'électricité et le gaz sont des éléments fondamentaux tant au développement économique que pour les citoyens et

donc un segment engageant la sécurité nationale. Et se pose cette question stratégique : quel modèle de consommation énergétique pour l'Algérie à l'horizon 2025/2030, non encore mis en place, sachant que dans 16 ans elle aura épuisé son pétrole et son gaz conventionnel, tenant compte de la percée du gaz non conventionnel, des coûts croissants, de l'entrée de nouveaux concurrents, des mutations énergétiques mondiales avec un nouveau profil de croissance, et surtout de la forte consommation intérieure, représentant environ selon le Creg à l'horizon 2030 l'équivalent des exportations actuelles qui peinent à atteindre 55 milliards de mètres cubes gazeux, taux prévu pour 2017. Faute d'insérer les opérateurs d'électricité et de gaz au sein d'une vision stratégique, afin d'impulser des investissements nouveaux qui deviennent urgents, afin d'éviter des délestages croissants. Cela renvoie à la cohérence et visibilité de la politiques socio-économique et donc à l'approfondissement de la réforme globale. Pour les énergies renouvelables, il existe un débat qui ne fait pas l'unanimité des experts en Algérie entre le thermique et le photovoltaïque. Ce n'est qu'à travers un changement notable de la politique énergétique, que l'Algérie arrivera à construire un environnement adéquat pour produire 30 à 40 % de son énergie à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030. Or, pour 2015 - les données ayant peu évolué depuis -, sur le 11.389 MW de capacité électrique installée en Algérie, environ 97 % proviennent du gaz naturel, 0,9 % des centrales diesel et 0,8 % des installations hydrauliques, tandis que les centrales hybrides dont seulement une partie est produite par énergie solaire, représentent 1,3 %. Pourtant, avec un ensoleillement annuel moyen évalué à 2.000 heures et un territoire composé à 86 % de désert saharien, la puissance solaire de l'Algérie est estimée à environ 1.700 KWh/m²/an dans le nord du pays et 2.650 KWh/m²/an dans le Sud, ce qui correspond à une capacité électrique huit fois supérieure aux réserves de gaz naturel du pays. Selon le ministère de l'Énergie, l'objectif est de disposer à l'horizon 2030, d'une puissance installée totale de 22.000 MW, dont 13.575 MW de solaire photovoltaïque et 2.000 MW de solaire thermique. Cependant, il existe des contraintes de financement, de rentabilité, bien que le coût mondial ait baissé de plus de moitié. Tout dépend de la future stratégie énergétique mondiale des firmes qui doivent produire à grande échelle pour réduire encore les coûts, auxquels s'ajoutent les pesanteurs politiques en Algérie où Sonelgaz ne fixe pas le prix de l'électricité n'ayant pas de stratégie propre sur les grands choix, ne pouvant décider seule de ses investissements et ne disposant pas de marge de gestion. C'est que la décision finale relève surtout du politique et notamment du Conseil national de l'énergie (CNE), seul habilité à définir les choix stratégiques. En bref, je préconise pour une transparence de la gestion de Sonelgaz mais également d'autres entreprises dont Sonatrach, d'appliquer le tarif du marché. En contrepartie, au niveau gouvernemental, comme je l'ai suggéré dans une audit réalisée sous ma direction sur le prix des carburants au sein d'un modèle concurrentiel d'installer une chambre nationale de compensation chargée d'un système de péréquation intra-secteurs, intra-socioprofessionnelle et intra-régional afin de soutenir les segments à valeur ajoutée et protéger le pouvoir d'achat des citoyens, toute subvention devant être budgétisée au niveau du Parlement et le montant structuré inscrit clairement dans la loi de finances annuelle.

A. M., professeur des universités et expert international

OPÉRETTE *RIHLET HOB*

L'amour de la patrie en question

L'opérette "*Rihlet Hob*" (périple d'amour), présentée avant-hier soir à la salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine, a réussi à dépeindre des tableaux ingénieux qui chantent l'amour de la patrie, sur un fond musical et chorégraphique.

Pendant près de 80 minutes dans un décor mobile et créatif, sur un plan cinématique et visuel, les comédiens ont excellé à travers différentes séquences à parler de l'Algérie, ses gloires et ses crises, retraçant le parcours du peuple algérien depuis l'Indépendance jusqu'aux années 90 et ce, accompagnés d'une musique envoûtante du défunt Mohamed Boulifa.

S'inscrivant dans le cadre de la journée nationale du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année, cette opérette est un hommage à la mémoire des martyrs de la patrie tombés au champ d'honneur, pour glorifier leurs sacrifices, notamment durant la décennie noire.

Mettant l'accent, également sur la résistance du peuple algérien contre le terrorisme, sous toutes ses dénominations, cette opérette s'est clôturée par une représentation idyllique d'une vision prospective de l'avenir de l'Algérie.

Ce spectacle a véhiculé, en outre, un message fort du parcours de nos ancêtres qui ont façonné l'Indépendance à travers des



séquences de danses rythmées conjugées au spectacle et aux costumes éblouissants, en sus d'effets spéciaux et de lumières.

Puisant sa matrice des poèmes du défunt Omar El Bernaoui, l'auteur de l'inégalable *Min Ajlika Ichna ya Watani*, cette œuvre artistique tend à pérenniser l'amour, la tolérance, la paix et la fidélité envers la mère patrie, pour continuer le parcours de leurs héritiers sur des bases solides et bien définies pour assurer un avenir meilleur pour l'Algérie.

Produite par l'office national de la culture et de l'information (ONCI) en 1995, soit durant les années de crise qu'a connues l'Algérie, cette opérette faisant la promotion d'une Algérie solidaire et moderne, en dépit des conditions de vie difficiles de l'époque, est une expérience créative et novatrice.

Périple d'amour combine poésie et

chants donnant lieu à des scènes épiques reflétant l'affection qu'on doit à ceux qui ont préservé le serment et qui continuent à tout mettre en œuvre pour l'édification de l'Algérie.

A l'issue du spectacle, Fouzia Aït El Hadj, la réalisatrice qui a déjà eu à chapeauter plusieurs œuvres théâtrales, dont la pièce *El Achik, Aouicha et El Harraz* en 2007, laquelle a remporté un franc succès du fait qu'elle soit inspirée d'une histoire populaire célèbre dans le Maghreb arabe que l'opérette *Rihlet Hob* a été produite dans une période critique de l'histoire de l'Algérie et a été présentée cette fois-ci sous une version adaptée à la situation qui prévaut actuellement dans le monde.

Mme Aït El Hadj a ajouté que l'opérette est un message au "*peuple algérien pour l'avertir contre les printemps arabes et une invitation à vénérer l'Algérie et son histoire*".

Wael Jassar et Nawel Al Zoghbi en concert à Alger

Deux prestations et des bémols

Les chanteurs libanais Wael Jassar et Nawel Al Zoghbi ont animé vendredi soir à Alger, un concert devant un public relativement nombreux gratifié d'un florilège de chansons de leurs répertoires respectifs, qui a quelque peu atténué les imperfections constatées dans l'organisation.

Le public qui a fait le déplacement à la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf pour assister au concert organisé par l'Agence "WelSound", a dû patienter une heure de plus que l'horaire prévu pour voir enfin se succéder les deux stars de la chanson orientale qui ont rendu deux prestations différentes d'un peu plus d'une heure chacune.

"Au prix où ont été fixés les tarifs (entre 2.000 et 4.000 DA), il est inadmissible de faire attendre le public !", a fait remarquer une dame venue avec un groupe de personnes.

Les défaillances dans le timing se sont surtout faites ressentir par les dif-

férents médias présents qui étaient conviés dans un hôtel à Alger avant le concert, à un point de presse annulé puis reprogrammé à la coupole, avant de voir leur rencontre avec les artistes basculer dans l'incertitude des organisateurs, visiblement dépassés, incapables de fournir la moindre information fiable.

Après plusieurs reports et rumeurs d'annulation du point de presse, Wael Jassar s'est enfin présenté devant les médias avant de monter sur scène, "s'excusant" du retard dû, selon lui, à "*une fatigue subite suite au changement de climat*" causé par le voyage.

Nawel Al Zoghbi a pris tout le monde de court en rejoignant directement la scène alors qu'elle était plusieurs fois annoncée dans la petite salle réservée aux journalistes pour son interview qui devait se dérouler juste après celle de Wael Jassar, laissant ainsi les médias dans l'expectative.

"Il est inacceptable de travailler dans

de telles conditions, respecter la presse relève d'un impératif catégorique !", s'est indignée une consœur de la Radio algérienne.

En revanche, les deux artistes ont livré deux prestations pleines d'une dizaine de pièces chacune, accompagnés par leurs orchestres respectifs et servis par des professionnels à la technique qui ont assuré un sans-faute, tant sur le plan du traitement des sonorités que celui des effets lumineux où encore de la vidéo qui a permis au public de suivre le concert sur deux écrans géants placés de part et d'autre de la scène.

Wael Jassar et Nawel Al Zoghbi ont étalé des chansons de leurs anciens et nouveaux albums, repris en chœur par un public de fans, galvanisé et au bon répondant qui a savouré chaque instant des deux concerts dans la délectation.

ALGER

Cours de flamenco à partir du 6 mars



Il va souffler un vent d'Espagne à Alger ! Des cours de danse flamenco se tiendront à partir du 6 mars prochain au niveau de la capitale, à l'initiative de l'institut Cervantes de la ville.

Prévus du 6 mars au 6 avril 2017, les cours de flamenco, menés par la professeure Teresa del Pino se tiendront au niveau de l'institut Cervantes chaque lundi et jeudi de 10h30 à 12h, à raison de 15 heures au total.

Pour vous inscrire à cet événement, il vous faut appeler les numéros suivants : 021 63 38 02/ 021 63 34 51 ou vous déplacer au niveau de l'institut Cervantes à Alger-Centre.

MIAMI FILM FESTIVAL

Un film algérien en compétition



Prévu du 3 au 12 mars prochain, le Miami Film Festival (Floride, USA) comptera dans sa programmation et sa compétition officielle une production algérienne : *Wait for me, Italia, l'échappée*, dans son titre original, est un court-métrage de 20 minutes réalisé par Hamid Saïdji et Jonathan Mason. Finaliste de la catégorie - Short competition - au Festival, cette production franco-algéro-libanaise sera projetée le 4 mars prochain à 15h au niveau de la salle de cinéma Miami-Beach. Mettant en scène les jeunes acteurs Saïd Aït Ali Saïd, Mouni Bouallam et Samir Saidani, le court suit Hocine Filali, un chauffeur de taxi amateur de photographie et rêveur invétéré. Au milieu du kaléidoscope de couleurs et de personnages qu'il croise au quotidien à Alger, Hocine va devoir trouver le courage de quitter cette "ville magique" pour arriver sur le sol italien.

À noter que le vainqueur de chaque catégorie du festival repartira avec un prix d'une valeur de 5.000 dollars.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DE BAB-EL-OUED
NIF N° 40801600001604900003
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° .D.L./2017

L'appel d'offres national ouvert est lancé pour le choix d'une entreprise pour l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements médicaux au profit des services du CHU de BAB EL OUED, réparti en 20 lots séparés comme suit:

- LOT N° 01 : CHROMATOGRAPHIE EN PHASE GAZEUSE COUPLEE A UN SPECTROMETRE DE MASSE (GC-MS) ET A UN DETECTEUR A IONISATION DE FLAMME AVEC UN SYSTEME HEAD SPACE (FID-HS)
- LOT N° 02 : HOTTES CHIMIQUES ASPIRANTES :
- LOT N° 03 : MICROSCOPE OPTIQUE :
- LOT N° 04 : BALANCE ANALYTIQUE :
- LOT N° 05 : SYSTEME DE PURIFICATION D'EAU POUR ANALYSES MEDICALES
- LOT N° 06 : FIBROSCOPE BRONCHIQUE :
- LOT N° 07 : APPAREIL EEG EQUIPE DE VIDEO ET DE POTENTIELS EVOQUES
- LOT N° 08 : COLONNE DE VIDEO ENDOSCOPIQUE DIGESTIVE AVEC ENDOSCOPES ŒSOGASTROUDODENALE COLOSCOPE PEDIATRIQUES
- LOT N° 09 : APPAREIL DE DESINFECTON DU MATERIEL D'ENDOSCOPIE :
- LOT N° 10 : APPAREIL DE RADIOGRAPHIE MOBILE
- LOT N° 11 : RESPIRATEUR D'ANESTHESIE
- LOT N° 12 : RESPIRATEUR DE REANIMATION
- LOT N° 13 : MONITEUR DE SURVEILLANCE MULTI PARAMETRES
- LOT N° 14 : MONITEUR DE SURVEILLANCE SOUPLE A 5 PARAMETRES
- LOT N° 15 : DEFIBRILLATEUR AVEC PALETTES EXTERNES ET INTERNES (ENFANTS ET ADULTES)
- LOT N° 16 : STATIONS DE 4 SERINGUES ELECTRIQUES :
- LOT N° 17 : AUTOCLAVE A PAILLASSE
- LOT N° 18 : COUVERTURES CHAUFFANTES
- LOT N° 19 : SCIALYTIQUE MOBILE
- LOT N° 20 : ELECTROCARDIOGRAPHE SUR CHARIOT

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Chaque équipement est considéré comme un lot séparé.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert est adressé aux représentants des fabricants, importateurs et distributeurs agréés par les services du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière,

Le retrait du cahier des charges doit être effectué sur présentation d'une demande accompagnée d'une copie du registre du commerce, auprès du Bureau des Marchés du CHU de Bab El Oued les jours ouvrables de 09 heures à 16 heures et ce contre paiement d'une somme de 3 000.00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction de la documentation.

Les offres doivent être présentées selon les dispositions figurant dans l'article N°13 du cahier des charges « PREPARATION DES SOUMISSIONS ».

- 1- dossier de candidature
- 2- offre technique
- 3- offre financière

NB : se référer à l'article 13 du cahier des charges pour l'intégralité des pièces exigées.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »-

Appel d'offres national ouvert N° ..D.L./2017

L'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements médicaux au profit des services du CHU de BAB EL OUED, réparti en lots séparés

La durée de préparation des offres est de 21 (vingt et un) jours à compter de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres sera le jour de l'épuisement de la durée de préparation des offres avant 12h.

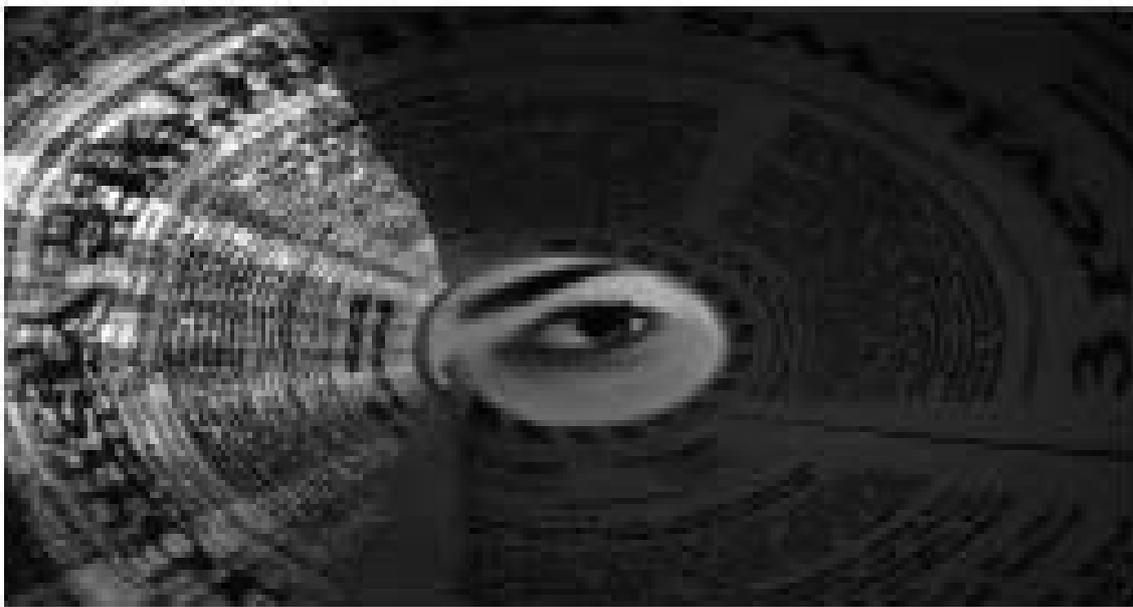
L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le jour de dépôt des offres à 14 heures.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) Mois

Midi Libre n° 3015 - Lundi 20 février 2017 - Anep - 504 750

MIDI

MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FOOTBALL, 20^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le CRB veut conserver sa bonne dynamique



Les regards des puristes seront braqués aujourd'hui vers le stade du 5-Juillet d'Alger qui abritera un derby algérois à grand enjeu entre l'USM Alger et le CR Belouizdad, en match comptant pour la 20^e journée de championnat national de Ligue 1 Mobilis.

PAR MOURAD SALHI

Très attendu par les puristes, le rendez-vous qu'abritera ce soir le stade du 5-Juillet devrait tenir toutes ses promesses, tant sur rectangle vert qu'au niveau des gradins. Les Rouge et Noir, sous la houlette de l'entraîneur Paul Put, accueilleront leurs voisins de Laâquiba avec la ferme intention de renouer avec la victoire.

Les coéquipiers de Mohamed-Lamine Zemmamouche n'ont plus droit à l'erreur pour éviter de marquer davantage le pas. Le club phare de Soustara, qui est revenu avec un précieux point de son déplacement à Béjaïa, occupe actuellement la 6^e place avec 28 points, en compagnie du NA Hussein Dey. *"Après avoir réussi*

à revenir avec un précieux point de Béjaïa, nous allons faire de notre mieux pour renouer avec la victoire. On est conscient de ce qui nous attend. Tout le monde sait que les derbies algérois se jouent sur de petits détails. Nous sommes appelés à rester concentrés pendant tout le match. Les débats s'annoncent très disputés et le mieux concentré l'emportera", a indiqué Paul Put.

Ce dernier regrette l'absence de plusieurs joueurs en raison de blessures. *"Pas mal de joueurs souffrent de petits bobos et déclarent forfait. J'aurais souhaité jouer ce match avec tous mes atouts",* a-t-il regretté. Aux dernières nouvelles, Mohamed Meftah pourrait rater ce rendez-vous pour la même raison. En face l'adversaire aura pour nom le CR Belouizdad, l'une des équipes les plus en forme en ce moment. Comme l'atteste, bien sûr, sa série de belles performances. Les Algérois de Laâquiba, sous la houlette de l'entraîneur marocain Badou Zakki, comptent bien enchaîner un nouveau succès et gagner quelques places au classement général.

Le Chabab, qui s'est hissé à la 10^e place avec 23 points, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. L'entraîneur marocain s'est adressé

aux joueurs lors de l'ultime séance d'entraînement pour leur demander de ne pas penser au travail accompli. *"Si on arrive à développer le même football que celui d'Oran, nous allons remporter le match. Nous allons continuer à travailler dans ce sens jusqu'au bout. Certes, on n'est plus relégué, mais on n'est pas encore à l'abri.*

Nous sommes appelés à profiter de cet état d'esprit pour empocher d'autres points et améliorer davantage notre position au classement général", a indiqué, de son côté, le technicien marocain des Rouge et Blanc. Côté effectif, le CR Belouizdad abordera ce match avec l'ensemble des joueurs. Une chose est sûre, le rendez-vous d'aujourd'hui sera âprement disputé entre deux formations qui se connaissent parfaitement bien, au moment où les quatre matchs restants ont été renvoyés à une date ultérieure. Il s'agit de : MC Oran - MC Alger, JS Saoura - RC Relizane, CA Batna - JS Kabylie et MO Bejaïa - Olympique de Médéa, certains de ces clubs étant actuellement engagés dans différentes compétitions continentales : Ligue des Champions et Coupe de la Confédération.

M. S.

TENNIS, TOURNOI ITF JUNIORS MEHDI-BOURAS

Victoire finale de l'Algérien Youcef Rihane

Le tennisman algérien Youcef Rihane a remporté le tournoi international juniors Mehdi-Bouras en battant par deux sets à zéro le Marocain Soufiane El Mesbahi, en finale de cette compétition disputée samedi au Tennis-Club d'Hydra (Alger).

Le jeune Algérien, qui la veille au soir avait remporté la finale du double, en compagnie de son cousin Matis Amier, est resté sur sa lancée et a facilement surclassé le Marocain (6-3, 6-

2). La victoire de la confirmation pour Rihane, qui avait déjà éliminé El Mesbahi en demi-finale du tableau double. Le Marocain avait fait équipe avec son compatriote Ismaïl Saâdi, et ils s'étaient faits éliminer par le tandem Rihane-Amier.

Ce tournoi de grade 5, organisé du 14 au 18 février au Tennis-Club d'Hydra, est dédié à la mémoire de l'ancien international junior Mehdi Bouras, décédé en 2013, à l'âge de 24 ans.

Chez les filles, c'est l'Espagnole Judith Perello Saavedra qui a remporté le tournoi, en battant sa compatriote Laïa Conde Monfort (6-1, 6-1) juste avant la finale des garçons. La Fédération algérienne de tennis (Fat) a engagé 20 tennismen dans cette compétition (14 garçons et 6 filles), mais seuls deux d'entre eux, à savoir les garçons Youcef Rihane et Toufik Sahtali sont allés vraiment loin. Les 18 autres joueurs ont été précocement

éliminés dès le premier tour.

Les filles se sont néanmoins consolées avec le tableau double, puisque ce sont deux Algériennes, à savoir Lynda Benkaddour et Nesrine Troubia, qui ont remporté la finale de ce tableau.

Elles ont battu en finale un tandem espagnol, composé de Jessica Bouzas Maneiro et Lucia Guarrigues Melendez.

APS

COUPE DE LA CAF

Le MC Alger affrontera Renaissance du Congo

Le MC Alger s'est qualifié pour les 16^e de finale de la Coupe de la Confédération de football grâce à sa victoire contre la formation ghanéenne de Bechem United (4-1), en match retour du tour préliminaire disputé samedi au stade du 5-Juillet. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Seguer (2'), Hachoud (39' 84' SP), Mansouri (88' sp) pour le MC Alger. Akwasi (61') pour Bechem United. Au match aller disputé à Accra, le MC Alger s'était incliné sur le score de 2 - 1. Ppour les 16^e de finale le MC Alger affrontera Renaissance du Congo, après la victoire à domicile de la formation de la RD Congo face aux Gabonais d'Akanda vendredi en match retour du tour préliminaire. Le représentant algérien, détenteur de la Coupe d'Algérie et actuel leader de la Ligue 1 Mobilis, avait échoué à passer le tour préliminaire lors de ses trois dernières participations dans cette compétition, soit les éditions de 2007, 2008 et 2015.

DÉCLARATIONS

Omar Ghrif, directeur général du MC Alger

"C'est une qualification méritée dans cette épreuve que nous allons jouer à fond. Je n'ai jamais douté que mon équipe allait faire la différence ce soir en dépit du fait que l'adversaire a pu marquer un but qui aurait pu nous emmener aux tirs au but. Maintenant, nous allons nous concentrer sur le match du championnat vendredi prochain face à l'ES Sétif qui s'annonce tout aussi important pour nous".

Kamel Mouassa entraîneur du MC Alger

"Nous aurions pu gagner avec un score plus large. En première période, nous avons réussi à dominer notre adversaire et marquer deux buts, mais nous avons raté en même temps plusieurs occasions. Le plus important est de se qualifier et surtout faire mieux que les deux précédentes participations du MCA en Coupe d'Afrique avec deux éliminations dès le tour préliminaire. Les joueurs ont cru en leurs moyens jusqu'au bout. Je retiens la bonne réaction de l'équipe en fin de match avec deux buts coup sur coup. Je rends hommage à notre public qui était merveilleux en nous prêtant main forte durant toute la rencontre".

Vincenzo Alberto Annes entraîneur de Bechem United

"Nous étions à deux doigts d'aller à la séance des tirs au but, mais l'arbitre en a décidé autrement en sifflant deux pénalités imaginaires que je conteste. C'est difficile d'encaisser un but à la fin de la rencontre. Je suis triste pour mes joueurs qui ont bien joué que je ne leur reproche rien".

Oussama Chita, milieu de terrain du MC Alger

"Je remercie notre cher public de nous avoir soutenu ce soir. C'est une qualification qui nous permet de reprendre confiance pour le reste du parcours d'autant que nous jouons sur plusieurs fronts cette saison. En ce qui me concerne, je suis très content de rejouer après plusieurs mois d'absence pour cause de blessure".

Abderrahmane Hachoud capitaine du MC Alger

"Le plus important était de se qualifier, je pense qu'on l'a fait avec l'art et la manière grâce aux encouragements de nos supporters. Nous allons continuer notre parcours dans cette compétition avec l'intention d'aller le plus loin possible".

APS



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing à une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients </p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing. Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels,...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes,...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de vente, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner-1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services, Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane, 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter-agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Superviser et contrôler la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Superviser et contrôler la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonne les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elabore la proposition commerciale et arrête avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développer et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu de travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe. Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite. Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. <p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</p>
--	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

Cuisine

Ragout d'agneau au piment et aux poivrons



Ingrédients :

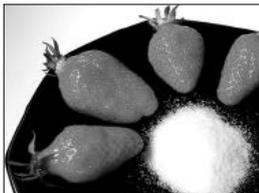
250 g d'agneau (gigot ou épaule)
Sel
Poivre
4 c. à s. d'huile d'olive
2 gousses d'ail
1 piment rouge
1 feuille de laurier
1 poivron rouge
1 poivron vert
2 c. à s. de concentré de tomates
50 ml d'eau

Préparation :

Détailler la viande d'agneau en petits cubes et frotter avec le sel et le poivre. Faire chauffer l'huile dans une casserole, faire revenir les gousses d'ail puis retirer. Ajouter la viande et la saisir jusqu'à ce qu'elle commence à brunir. Ajouter le piment et la feuille de laurier.

Détailler en lanières les poivrons lavés et épinés et incorporer à la viande. Cuire en retournant régulièrement. Ajouter le concentré de tomates et l'eau. Laisser mijoter à couvert pendant environ 1 h sur feu doux, jusqu'à ce que la viande soit tendre. Rectifier l'assaisonnement avec le sel et le poivre et retirer le piment et la feuille de laurier.

Emincé de fraises nougat-noix de coco



Ingrédients :

250 g de noix de coco râpée
250 g de fraises
200 g de sucre en morceaux
1 demi-citron
1 c. à café d'huile

Préparation :

Rincer et équeuter les fraises. Les couper en lamelles. Les répartir sur des assiettes. Réserver. Mettre les morceaux de sucre dans une petite casserole avec 3 c. à soupe d'eau et un filet de citron. Faire cuire sur feu doux jusqu'à obtention d'un caramel blond (environ 10 min).

Hors du feu, verser la noix de coco en pluie en mélangeant. Verser cette préparation sur un marbre ou sur le plan de travail huilé. Etaler sur une épaisseur de 1 cm à l'aide d'une spatule. Laisser refroidir puis découper en carrés de 3 cm de côté. Découper à la spatule et les disposer sur l'émincé de fraises.

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SANTÉ

Courir pour préserver votre cœur...

Quel est le meilleur moment pour courir ? Doit-on faire son jogging le matin, le midi ou le soir ? Nous avons listé ici des avantages et inconvénients liés à chaque horaire. Mais le moment idéal, finalement, ce sera toujours le vôtre, c'est-à-dire celui qui vous convient personnellement ; encore, faut-il avoir le choix !

Matin, midi ou soir ?

Chaque situation présente ses propres avantages et inconvénients. A vous de faire les meilleurs choix en fonction de vos préférences et de vos possibilités. Mais n'oubliez pas que l'objectif principal est d'aller courir très régulièrement, en faisant plusieurs séances par semaine (idéalement 3 si c'est votre seul sport pratiqué).

Le jogging du matin :

En allant courir le matin, vous gagnez du temps sur la douche, le déshabillage et le rhabillage. Vous avez le choix de pouvoir déjeuner avant ou après votre séance sportive. C'est le moment de la journée où l'on est le plus en forme, évi-

demment. Enfin, courir le matin ne risque pas de perturber votre sommeil. En effet, courir le soir pose souvent ensuite des problèmes d'endormissement (liés à l'effort fourni, au rythme cardiaque qui met du temps à redescendre). En revanche, le corps n'est pas complètement réveillé tôt le matin, il faut donc le ménager et ne pas trop forcer. Des étirements avant de partir s'imposent pour retrouver une bonne souplesse musculaire et éviter tout problème. Le fait d'enchaîner avec une journée sédentaire dans un bureau peut augmenter le risque de courbatures. Un conseil : retardez le plus possible l'horaire matinal de votre jogging : 10-11 heures est idéal.



Le jogging du midi :

La température du corps et les aptitudes aux efforts anaérobies sont à leur niveau optimal. C'est un bon moment pour travailler votre vitesse. La récupération est bonne en milieu de journée et il n'y aura pas de risque de perturbation du sommeil. Enfin, votre travail de l'après-midi sera plus performant.

Le jogging du soir :

C'est le bon moment pour atteindre vos objectifs de performance et de vitesse, tandis que la récupération sera excellente. Vous disposerez du maximum d'énergie 5 heures après un déjeuner riche en glucides ou 3 heures après une petite collation. Idéale pour vous défouler après une journée de travail

RIDEAU DE DOUCHE

Nettoyer les moisissures



Il n'y a rien de pire que des taches de moisissures sur son rideau de douche. En plus, il est souvent très difficile de s'en débarrasser. D'autant plus que ces moisissures sont dues à l'humidité et reviennent régulièrement. Si c'est aussi le cas de votre rideau de douche et que vous en avez assez de constamment en changer, voici le truc efficace pour se débarrasser en un seul lavage en machine de ces moisissures désagréables et nauséabondes.

Il vous faut :

- 1 demi-tasse de détergent à lessive
- 1 demi-tasse de bicarbonate de soude.

- 1 tasse de vinaigre

Comment procéder ?

- Ajoutez la tasse de détergent à votre lessive.
- Mettez le de bicarbonate de soude directement dans votre machine à laver.
- Faites tourner votre machine à l'eau tiède (bien sûr, ne mettez que votre rideau de douche à laver dans votre machine à laver).
- Ajoutez une tasse de vinaigre blanc au premier rinçage. Avant que votre machine lance le cycle d'essorage, sortez votre rideau de douche et étendez-le pour qu'il sèche.

Et voilà, votre rideau est parfaitement propre sans aucune tache de moisissures.

Astuces

Pour que le miel ne colle pas



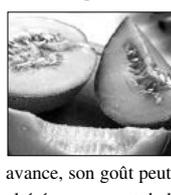
Pour ne plus vous débattre avec votre cuillère pour récupérer tout le miel dessus, voici une solution toute simple. Avant d'utiliser votre cuillère, trempez-la dans de l'eau très froide.

Des cerneaux de noix entiers



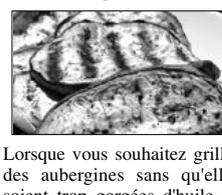
Faites-les tremper toute une nuit dans de l'eau sucrée ou bien salée. Ainsi, lorsque vous tenterez de les ouvrir, elles se décoquilleront facilement, préservant ainsi les cerneaux tout entier !

Un melon bien goûteux



Si vous avez préparé votre melon en avance, son goût peut être altéré au moment de le servir. Enveloppez-les dans un torchon et déposez-les au réfrigérateur.

Des aubergines bien digestes



Lorsque vous souhaitez griller des aubergines sans qu'elles soient trop gorgées d'huile de cuisson, un seul remède ! Passez-les dans de la farine afin qu'elles se parent d'une fine couche.

Mots Fléchés N°3188

radio de la tête	↑	sauvage	↓	mauvais sujet	↓	exercice de lycéen	↓	histérotomie	↓	un an de plus !	↓	vieux de la vieille	↓
riqueur morale	↓	potage régional	↓	parties d'usine	↓	exsuder	↓	fait d'hiver	↓		↓	installer	↓
chères	→												
grande troupe	↓					converti au Coran	→			pianiste biterrois	→		
amande enrobée	→									danse de cour	↓		
païs d'Amérique	↓					n'en finira plus	→		sortir du réel	→			
douze mois	→					à moi	↓						
petit aluminium	↓												
passera à la poêle	→												
pièce de moteur	↓												
trop gros	→												
opérer	↓												
facile	↓												
toute petite	→												
fin d'infinifit	↓												
poisson de bocal	→												
petits cubes	↓												
tissu de laine	→												
convenable	↓												
méprisée	→												
polochon	↓												
forme de ferrure	→												
nation d'Europe	↓												
avant ter	→												
habiletés	↓												
bière légère	→												
manière de ramer	↓												
bon engagement	→												
reste étendu	↓												
cabanes de berger	→												
niveaux de vie	→												
tressai	↓												
près de ses sous	→												
note du diapason	↓												
maison de moujik	→												
Estonie chez elle	↓												
puissante	→												
point de la rose	↓												
volonté	→												
citée dans le texte	↓												
posé un greffon	→												
dans les	→												
c'est le tantale	↓												
période d'examens	→												
saint normand	↓												
partie d'archipel	→												
résiste	→												
verdict médical	→												
société anonyme	→												

SUDOKU

N°3188

SOLUTION SUDOKU

N°3187

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3187

7			4					
	2			3	5			6
	1		9	5				
			2					9
		9	1	8	3			
	7			4				
			4	1		7		
4	6	3				5		
			5					9

3	2	1	5	9	8	7	6	4
4	9	8	7	6	2	1	5	3
6	5	7	3	1	4	2	8	9
5	7	9	6	3	1	8	4	2
2	3	4	8	7	5	9	1	6
8	1	6	2	4	9	5	3	7
7	8	3	1	2	6	4	9	5
1	4	2	9	5	3	6	7	8
9	6	5	4	8	7	3	2	1

• E • D • A • P • N • T • S
 ENCORBELLEMENT
 • T • A • M • O • U • R • E • V • I • S • E • R
 IRRATIONNEE • R • A
 • A • M • I • A • D • I • E • U • D • O • T
 E • P • I • N • E • E • P • I • R • E • N • E
 • E • N • E • M • A • O • G • R • E • S • G
 A • R • S • P • R • E • T • E • E • S • F • E
 • C • M • O • R • T • E • V • E • T • U •
 D • E • S • O • R • I • E • N • T • E • R • A • I • T
 • V • A • N • T • E • T • R • E • V • I • R
 P • O • S • T • E • R • A • I • S • E • R • A • S
 • I • S • E • E • T • A • T • R • A • I • S
 F • R • E • R • E • T • I • A • R • E • S • E
 • R • A • T • I • E • R • A • N • S • R
 B • E • A • S • C • R • E • D • I • T • E • R • A
 • P • I • M • O • R • S • E • S • R • A • S
 M • A • T • R • O • N • E • F • I • E • F • S •
 • R • E • M • E • R • G • E • N • T • S • A
 A • S • I • L • E • S • I • N • A • G • I • R
 • E • L • U • S • I • N • D • O • L • O • R • E

Le secret de la croissance se révèle aux chercheurs

Une grande étude internationale ayant porté sur plus de 700.000 individus a permis de découvrir 83 gènes qui influencent significativement la taille d'une personne.

Ces résultats qui concernent un trait complexe, déterminé à la fois par la génétique et l'environnement, montrent également que ce type d'étude à grande échelle pourrait permettre d'estimer le risque de développer des maladies complexes, comme le cancer et le diabète, et ainsi d'exercer une médecine de précision qui implique un traitement et une prévention personnalisés pour chaque patient.

83 variantes

La collaboration internationale qui signe un article dans la revue *Nature* a cherché chez 711.428 individus les changements présents spécifiquement dans les gènes qui avaient un effet sur la taille. Les chercheurs ont ainsi mis en évidence 83 variantes génétiques,



qui étaient très peu fréquentes parmi les participants puisque 51 d'entre elles ont été retrouvées chez moins de 5 % et plus de 1 % des 700.000 participants, et les 32 autres chez moins de 1 % d'entre eux. Les chercheurs ont par ailleurs remarqué que les variantes génétiques les plus rares — rares voulant dire que peu de personnes en sont porteuses — étaient aussi celles

qui exerçaient l'effet le plus puissant sur la taille de l'individu qui les porte. Par exemple, les porteurs de la variante STC2, qui ne représentaient que 0,1 % des 700.000 participants, sont environ 2,1 cm plus grands que les individus qui n'en sont pas porteurs, alors que les variantes plus communes exercent un effet 10 fois moindre sur la taille. Les chercheurs ont également

observé que les nouvelles variantes découvertes concernent des gènes qui jouent un rôle dans la croissance du squelette. Notamment, ils ont trouvé que les deux formes mutantes rares du gène STC2 qui augmentent la taille d'un à deux centimètres induisent un tel effet en augmentant la disponibilité de facteurs de croissance dans le sang. Les chercheurs ont aussi remarqué que 6 des 83 variantes identifiées comme jouant un rôle dans la taille d'un individu influençaient également les taux de bon et mauvais cholestérol, ainsi que le taux de triglycérides dans le sang. Ces observations apportent ainsi des éléments de preuve à l'hypothèse voulant que la taille soit un facteur intervenant dans le risque cardiovasculaire et selon laquelle les personnes de grande taille seraient protégées contre les maladies cardiovasculaires. Selon les auteurs de l'étude, cette dernière nous montre aussi qu'en augmentant le nombre de participants, il devient possible de mettre au jour des variantes génétiques excessivement rares qui ont fort probablement des effets déterminants sur le trait ou la maladie que l'on étudie.

Des molécules uniques dans un lichen du Nord québécois



Des chercheurs de l'université Laval et de l'université de Genève rapportent avoir découvert deux molécules uniques dans un lichen du Nord québécois. Ces molécules — qui n'avaient jusque-là jamais été isolées — détiennent des propriétés antibactériennes qui pourraient s'avérer utiles pour lutter contre certains prob-

lèmes buccaux tels que la carie dentaire et les maladies parodontales. Le lichen en question, appelé *stereocaulon paschale*, se trouve dans les régions subarctiques et arctiques, mais aussi sur certains hauts sommets en Gaspésie et dans Charlevoix. L'analyse phytochimique de certains spécimens rapportés du Nunavik a

permis de découvrir les deux nouvelles molécules, en plus de neuf autres composés qui avaient déjà été trouvés dans des organismes vivants. Selon le responsable de l'étude, Normand Voyer, chimiste et professeur à la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval, les lichens nordiques sont soumis à des

stress environnementaux uniques. Les chercheurs avaient donc bon espoir d'y trouver des molécules uniques, générées par les lichens, pour leur permettre de survivre dans des conditions difficiles.

Propriétés intéressantes

Des tests effectués par Daniel Grenier, professeur à la Faculté de médecine dentaire de l'Université Laval, ont révélé que six de ces composés détiennent une activité antibactérienne intéressante pour lutter contre des problèmes buccaux. M. Voyer spécifie toutefois qu'il est encore trop tôt pour déterminer si cette récente découverte peut mener à des applications médicales ou industrielles. Il évoque néanmoins la "richesse insoupçonnée en composés naturels" renfermée dans des espèces du Nord québécois, ajoutant "qu'il est urgent de mieux [les] connaître et de [les] protéger".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PATINS À ROULETTES

Inventeur : Joseph Merlin

Date : 1759

Lieu : Belgique

Les patins à roulettes permettent de se déplacer en appuyant le poids de son corps sur des roulettes. Dans sa forme la plus simple, un patin à roulettes est une bottine à semelle renforcée qui s'appuie sur quatre roues, elles-mêmes tournant sur des roulements à billes et disposées selon la même configuration que les automobiles à quatre roues.



MARY POPPINS



20h55



A Londres, au début du XX^e siècle, M. Banks, un banquier prospère, et son épouse, une suffragette affairée, cherchent désespérément une nurse pour s'occuper de leurs deux enfants. En effet, les insupportables garnements traumatisent leurs nourrices et la dernière en date vient de démissionner. Les Banks finissent par mettre une petite annonce à laquelle une certaine Mary Poppins répond aussitôt.

IDENTITÉ SECRÈTE



20h55



Régulièrement entraîné au combat par son père, Nathan a un rêve récurrent qu'il confie à sa psychologue. Pour un exposé, il fait des recherches sur des enfants disparus avec une voisine et tombe sur une photo de lui, petit. En se connectant sur un site, il ne se rend pas compte qu'il déclenche une alerte à New York. Peu de temps après, des hommes débarquent chez lui et tuent celle qu'il avait toujours pris pour sa mère.

CASTLE
BRUIT POUR UN MEURTRE

20h55



Le célèbre comédien Zane Cannon est retrouvé mort sur la scène d'un théâtre où il incarnait Hamlet, une plume d'oie en travers de la gorge. Erin Cherloff, la metteuse en scène du spectacle, révèle aux enquêteurs que le défunt venait de rompre avec sa partenaire. L'enquête se complique quand Castle apprend que sa mère servait de coach à la victime. Peu après, l'écrivain est enlevé par El Oso, le chef de la mafia espagnole.

PAS SON GENRE



20h55



Clément Le Guern vient de quitter sa compagne. Auteur d'essais reconnu et professeur de philosophie, Clément, très parisien, apprend avec effroi qu'il est muté à Arras. Heureusement pour lui, son emploi du temps lui permet de passer la moitié de sa semaine à Paris. Mais, dans un salon de coiffure d'Arras, il rencontre Jennifer, qui s'occupe de lui. Clément est sous le charme de cette jeune femme qui lui résiste.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES GRANDS ESPACES



20h55



James McKay, un marin, arrive dans le village de San Rafael, au Texas, pour y retrouver sa fiancée, Patricia. Il débarque en plein conflit. Les Terrill, la famille de la jeune femme, et une autre famille d'éleveurs, les Hannassey, se disputent âprement le contrôle d'un point d'eau stratégique. Leur rivalité menace de mettre la prairie à feu et à sang. James essaie de dénouer l'affaire sans violence.

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA



20h55



En 2022, cinq ans ont passé. Alors que l'entreprise Fabja och Vally est menacée de rachat, les Bouley partent à Jaipur, en Inde, pour rencontrer les parents de Ravija, la fiancée d'Elion, laissant Salomé en garde chez les Lepic. Après la disparition de Squicky, son écureuil, Renaud déprime. Charlotte est désormais mariée à Maria, et Christophe est devenu antiquaire vintage. Quant à Lucas, il a trouvé sa voie : il veut faire des vidéos sur Internet.

INDIANA JONES ET LE
TEMPLE MAUDIT

20h55



A Shanghai, en 1935, l'aventurier et archéologue Indiana Jones négocie l'acquisition d'une pierre magique avec le caïd Lao Che. Mais le ton monte entre les deux hommes. Aidé par un enfant chinois surnommé Demi-Lune, Indiana Jones prend la fuite en compagnie de la chanteuse américaine Willie Scott. Tous trois sont contraints de quitter la ville à bord d'un avion de fortune, puis forcés d'atterrir en Inde.

ENNEMIS PUBLICS
FRÈRES DE SANG

20h55



Laurent, le fils d'Eddie et de Lana, est bientôt porté disparu. Depuis le commissariat, Michael demande à ce que son téléphone portable soit localisé. Parallèlement, les recherches s'intensifient pour retrouver Vincent. Chloé et Lucas font appel à Patrick pour pister sa trace dans la forêt. Béranger, quant à lui, use - une fois de plus - de son talent de manipulateur pour servir ses intérêts.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél/Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
FANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben Mhidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 02100007113000214 de 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostoma Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ZOE SALDANA

UN TROISIÈME ENFANT (SURPRISE)

L'actrice Zoe Saldana a annoncé avoir eu un troisième enfant, un petit garçon prénommé Zen.

Un troisième enfant... surprise. Ce samedi, l'actrice Zoe Saldana a annoncé la naissance du petit

Zen : « Marco et moi sommes ravis de partager la nouvelle de la naissance de notre fils Zen. Nous

ne pourrions pas être plus bénis avec ce troisième ajout à notre famille », a-t-elle écrit sur son compte Instagram, postant une photo

montrant le nouveau-né dans un pyjama rouge, à côté des deux premiers enfants de la star et de son mari Marco Perego, Cy Aridio et Bowie Ezio.



GEORGE MICHAEL

SON ENTERREMENT ENCORE REPOUSSÉ D'UN MOIS

L'enterrement de George Michael aura lieu au mois de mars soit trois mois après sa mort. C'est le tabloïd anglais *The Sun* qui vient de l'annoncer. Une mort « inexplicable mais pas suspecte » selon le rapport de la police qui vient tout de même de demander à ce que de nouveaux tests toxicologiques soient pratiqués sur le corps de la star. Résultat, la famille du chanteur se voit donc une fois encore obligée de repousser ses obsèques, qui devraient se dérouler non loin de la maison du chanteur, à Goring-on-Thames dans l'Oxfordshire, dans une église paroissiale.

ENORA MALAGRÉ

EMPÊCHÉE D'AVOIR UN BÉBÉ : SA RÉVÉLATION POIGNANTE

Interrogée sur sa vie personnelle et l'heureux couple qu'elle forme avec son compagnon Doumé depuis plusieurs mois, Enora Malagré a répondu avec la plus grande transparence à la question : "T'as l'air amoureuse, à quand un enfant avec Doumé ?" posée par un téléspectateur sur Twitter. Si elle n'évoque pas encore le sujet avec son compagnon parce qu'il est encore beaucoup trop tôt, Enora Malagré a révélé en direct souffrir d'une maladie. "J'ai un petit souci - c'est le prime de la vérité - j'ai une maladie qui s'appelle l'endométriозe et j'ai d'autres soucis. C'est compliqué d'avoir des enfants pour moi", a-t-elle révélé en direct, visiblement soulagée d'avoir pu partager cette information particulièrement privée.

Fadjr	06h06
Dohr	13h03
Asr	16h06
Maghreb	18h35
Icha	19h54

DÉBAT À NEW YORK

LE SAHARA OCCIDENTAL, DERNIÈRE COLONIE D'AFRIQUE

Le Think tank américain, Roosevelt-House, a organisé à New York un débat sur le Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique, pour briser le silence autour des violations des droits de l'Homme dans les territoires occupés, imposé par le Maroc.

La table ronde a rassemblé des représentants d'ONG et d'associations américaines à l'instar de Human Rights Watch (HRW), Democracy Now et Watching Western Sahara.

La rencontre a été l'occasion d'évoquer le blocus médiatique imposé par les autorités marocaines pour passer sous silence les exactions commises contre les Sahraouis.

Les campagnes de répression et les pratiques inhumaines demeurent encore méconnues de l'opinion internationale, Rabat continue de verrouiller l'accès des journalistes et des représentants des ONG à Laayoune, ont relevé les panélistes. Rien qu'en 2016, les autorités marocaines ont empêché 85 journalistes et défenseurs des droits de l'homme d'accéder aux territoires occupés, a indiqué Madeleine Bair, directrice de la rédaction du site Watching Western Sahara (Suivre le Sahara occidental), un réseau international de journalistes qui traite et expose des vidéos sur les violations des droits de l'homme commises par le Maroc.

Le blocage dans l'accès à l'information a concerné, entre autres, une ONG norvégienne et deux journalistes espagnols



qui se sont rendus l'année dernière au Sahara occidental pour couvrir le procès des prisonniers politiques sahraouis, a ajouté Mme Bair citant des constats établis et consolidés par plusieurs ONG.

Les correspondants étrangers sont devenus ainsi une cible directe des forces de la police marocaine qui leur interdisent le droit à l'image et l'accès à l'information.

Devant ce black-out imposé aux représentants des médias étrangers, les militants sahraouis et les acteurs du journalisme citoyen ont recouru à leurs propres moyens pour documenter et filmer les abus des droits de l'homme commis dans les territoires sous occupation marocaine.

Eric Goldstein, directeur

adjoint de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HRW, a affirmé qu'il était difficile de documenter la situation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé en raison des obstacles dressés au travail des ONG.

Les autorités marocaines avaient expulsé en 2015 des membres de HRW et suspendu toutes les activités de l'ONG américaine au Maroc pour avoir qualifié dans ses rapports la présence marocaine au Sahara occidental d'occupation, a rappelé Goldstein, modérateur de ce débat.

En expulsant les journalistes et les militants des droits de l'homme, le Maroc veut avoir le monopole sur les rapports produits sur le Sahara occidental, a précisé Sandra Lynn

Babcock, professeur de droit à Cornell University.

C'est ce qui explique l'acharnement des autorités marocaines contre toute partie souhaitant rapporter fidèlement la réalité dans les territoires occupés a-t-elle ajouté en soulignant, par ailleurs, que le droit international et les différentes résolutions de l'ONU ont affirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

"Il n'y aucune ambiguïté sur ce sujet", a-t-elle insisté.

Amy Goodman, présidente de l'ONG américaine Democracy Now qui a réussi à entrer à Laayoune en novembre 2016 après sa participation à la conférence Cop22 sur le climat, est revenu au cours ce débat sur ses rencontres avec les victimes de torture au Sahara occidental occupé.

Goodman a rapporté les témoignages bouleversants de ces victimes que les autorités marocaines tentent d'occulter par tous les moyens.

La rencontre de Roosevelt House a enregistré, par ailleurs, la participation du président de l'association des sahraouis à New York, Mohamed Ali Arkoukoum et celle de l'ancienne présidente de New York City Bar Association, Katlyn Thomas.

DÉRAPAGE D'UN VÉHICULE À TIZI-OUZOU UN JEUNE FOOTBALLEUR DÉCÈDE

Un jeune footballeur de l'équipe juniors de la commune de Tadmait est décédé et d'autres ont été blessés avant-hier dans le dérapage d'un véhicule transportant des membres de l'équipe. L'accident s'est produit sur la RN 12 à l'entrée de la ville de Tadmait. Le véhicule a dérapé avant de se renverser, finissant sa course en contreforts de la route. La victime, Ahmed Hamadane, était âgée de 17 ans.

4 morts et 28 blessés en une journée

4 morts et 28 blessés dans 12 accidents de la route ont été enregistrés, avant-hier, par les gendarmes à travers 11 wilayas du pays, a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale. Les accidents ont été constatés à Boumerdès, Tlemcen, Oran, Adrar, Batna, Jijel et Tamanrasset, dont 4 mortels à Blida, Bouira, Tizi-ouzou et Laghouat.

Par ailleurs 2 personnes ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu samedi soir sur la RN 3 dans la commune d'Illizi.

L'accident s'est produit suite au renversement d'un camion, au point kilométrique PK 170 en allant vers la localité d'Ilni, tuant sur le coup 2 enfants (8 et 12 ans) et causant des blessures à différents degrés de gravité à 16 autres personnes, toutes se trouvant à bord du camion. 7 des blessés ont été évacués vers la salle de soins d'Ilni et 9 autres vers l'établissement public hospitalier EPH d'Illizi dans la morgue duquel ont été déposés les corps des deux victimes.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BERLIN

UN DOCUMENTAIRE SUR LES PRISONNIERS PALESTINIENS RÉCOMPENSÉ

Le Festival international du film de Berlin a récompensé *Ghost Hunting* de Raed Andoni en tant que meilleur documentaire. Une catégorie qui a été ajoutée pour cette 67^e édition de la Berlinale.

Le deuxième long métrage du cinéaste originaire de Ramallah en Palestine relate le traumatisme vécu par des prisonniers palestiniens dans les geôles israéliennes. Présenté en avant-première lors du festival, *Istiyad Ashbah* dans sa version originale met en scène d'anciens détenus palestiniens qui ont reconstitué pour le film leur calvaire en prison dans un hangar de

Ramallah. "Je travaille avec des personnes qui vivent dans un lieu vraiment très sombre et que vous honorez grâce à toute cette lumière", a déclaré le cinéaste en recevant son prix, rapporte l'AFP.

"J'ai utilisé tous les dispositifs que j'ai trouvés pour les aider à creuser dans leur subconscient, pour retirer couche après couche les filtres du refoulement et je leur ai dit que si c'était trop dur ils étaient libres de partir", a-t-il expliqué après la projection de son film au festival. "J'ai aussi fait venir des psychologues sur le plateau pour encadrer ce projet".

Raed Andoni, aujourd'hui âgé de 50 ans, a

lui-même vécu la détention dans une prison de Jérusalem.

Co-produit entre la Palestine, la France, la Suisse et le Qatar, *Ghost Hunting* s'apparente à une thérapie collective entre ces anciens prisonniers qui reconstituent leurs traumatismes et souvenirs face à la caméra.

L'un des participants a été de nouveau emprisonné après le tournage et un autre a préféré quitté les plateaux face au réalisme de ce docu-fiction.

Les anciens prisonniers ont souffert de tortures physiques et psychologiques, dont la privation de sommeil et l'isolement.

CIMENTERIE DE CHLEF

PLUSIEURS BLESSÉS DANS LA CHUTE D'UNE GRUE

Plusieurs personnes, dont des ouvriers de nationalités étrangères, ont été blessées hier suite à la chute d'une grue à la cimenterie de Chlef, a-t-on appris hier de source locale.

Le bilan s'alourdit à 10 blessés, dont 8 de nationalité égyptienne. Parmi les blessés, 3 se trouvent, selon nos sources, dans un état grave.